

LE MAGAZINE

→ hiver 2006/07

N° 42 - 2 €

Orsay



Soleil

sur le

Plateau

Bonne année



3	→	ÉDITO	26	→	INTERCOMMUNALITÉ Les bibliothèques transférées à la CAPS
4	→	ZOOM SUR... La petite enfance à Orsay	27	→	CULTURE
6	→	SCIENCES Le Synchrotron Soleil à St-Aubin NeuroSpin à Saclay	28	→	SOCIÉTÉ
12	→	DÉVELOPPEMENT DURABLE Les bons gestes Le réchauffement de la planète Le gaz naturel	29	→	NOUVEAUTÉ Le guichet unique à la Mairie
17	→	ÉVÉNEMENT	30	→	RETOUR SUR IMAGES
18	→	TRAVAUX	38	→	COMMERÇANTS
22	→	EXPRESSION	38	→	BON À SAVOIR
23	→	LA PAROLE À... Les 60 ans de l'ASO	40	→	NUMÉROS UTILES
24	→	JEUNESSE Les scouts d'Orsay en Inde Semaine de la solidarité internationale	41	→	VIE MUNICIPALE
			42	→	ÉTAT-CIVIL
			43	→	URBANISME
			44	→	AGENDA



2007 à Orsay

fleurs ou béton ?

Madame, Monsieur,
chers Orcéens,

Jour après jour nous tenons nos engagements d'entretenir, d'embellir et de conserver son environnement de verdure à notre ville. Parmi de nombreux exemples et malgré les sarcasmes d'une minorité, en deux ans nous avons obtenu, ce qui est tout à fait exceptionnel en Ile-de-France, notre deuxième fleur au concours des villes fleuries.

Pendant ce temps-là, les menaces s'amoncellent à notre porte. Dans la vallée, à Bures, le Conseil Général de l'Essonne envisage d'exproprier et de déboiser des hectares d'une réserve boisée de l'hôpital psychiatrique au mépris du respect des patients et de l'environnement, pour percer une voie d'accès dont personne ne veut et surtout pas l'Université...

Mais surtout, de tous côtés, nombreux sont ceux qui pensent à nouveau à **"bétonner" le plateau de Saclay**. Déjà les villes et intercommunalités ont acté la livraison prochaine de 70 000 logements ; l'Etat vient ensuite de créer une OIN (Opération d'Intérêt National), qui couvre 49 communes et inclut donc tout le Plateau de Saclay, pour y installer, en plus, 80 000 logements sur 30 ans. Vous avez bien lu : 150 000 logements en 30 ans, soit plus de 10 villes comme Orsay qui devraient sortir de terre. En "échange", on nous promet, peut-être, lorsque tout cela sera réalisé, des transports en commun et des milliers d'emplois...

Le médiateur, nommé par le gouvernement, pense boucler dans les semaines à venir la caricature de concertation qui a été imposée aux élus locaux, notamment le grand concours d'urbanisme qui sera lancé dès le début 2007.

Nous ne pouvons accepter que l'on défigure ainsi le plateau, que l'on minore ou oublie l'agriculture, garante de la protection de l'environnement, ou les espaces naturels sensibles ; que l'on surcharge sans limite les réseaux, les routes, l'assainissement ; que l'on rêve de nouveaux "centres de vie", artificiellement implantés hors de nos cœurs de ville traditionnels...

Nous allons mener, avec vous et les associations d'environnement, toutes les actions que nous pourrions envisager **pour contrer ce projet** et bien entendu, nous vous tiendrons au courant, au fur et à mesure, des étapes de ce nouveau combat.

L'avenir de notre environnement, de celui de nos enfants, dépendra de notre mobilisation.

Bonne année à tous.

Marie-Hélène Aubry,
votre Maire
et l'équipe municipale

Afin de limiter l'utilisation du papier dans le respect de sa démarche de développement durable et d'optimiser la gestion des fonds publics, la Mairie d'Orsay a choisi cette année de ne pas joindre de carte de vœux à ce bulletin municipal.

Les structures

L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS EST UNE PRIORITÉ POUR LA MUNICIPALITÉ, TANT AU NIVEAU DE L'OFFRE DE PLACES, QUE DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL. SOUCIEUSE DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES ORCÉENNES, LA COMMUNE PROPOSE DIFFÉRENTS MODES DE GARDE : CRÈCHES COLLECTIVES, CRÈCHES FAMILIALES, CENTRE MULTI ACCUEIL ET HALTE GARDERIES. IL EXISTE ÉGALEMENT UNE CRÈCHE PARENTALE, SUBVENTIONNÉE PAR LA VILLE D'ORSAY.



Consciente que l'accueil du jeune enfant ne doit pas se limiter à un service de "garde" la Commune d'Orsay veut promouvoir la qualité d'accueil au sein de ses crèches. Pour ce faire, la municipalité souhaite mettre en exergue tous les aspects positifs de la vie de l'enfant au sein des structures Petite Enfance : éveil culturel et activités ludiques, prévention, intégration de l'enfant porteur d'un handicap, mais également aide à la parentalité.



Projet éducatif

Ce projet définit les axes prioritaires et les orientations en matière d'organisation, de prise en charge et d'accompagnement éducatif du jeune enfant au quotidien. Il est élaboré par l'ensemble des équipes éducatives de la commune qui interviennent dans les différents lieux d'accueil. Ce projet constitue un support à la concertation entre l'équipe d'encadrement, les professionnels de la petite enfance et les familles.

Ce n'est pas un document définitif mais en perpétuelle évolution puisqu'il dépend du changement de la place de l'enfant dans la société et de l'avancée des techniques professionnelles.

Les professionnels des structures d'accueil enrichiront des remarques issues de leur réflexion et de leur expérience pour aboutir à l'élaboration d'un projet pédagogique propre à chaque structure. Le projet éducatif est disponible dans les crèches.

Accueil d'enfants porteurs de handicap ou maladie chronique

Toutes les structures de la Petite Enfance de la commune peuvent les accueillir.

Dans ce domaine, grâce au soutien des psychomotriciens et éducateurs de jeunes enfants de la commune, les

équipes de professionnels de la petite enfance permettent de socialiser ces enfants ainsi que de rompre l'isolement de leurs familles.

Un Projet d'Accueil Individualisé est établi pour chaque enfant par le médecin des crèches en collaboration avec le médecin de l'enfant.

Allaitement maternel à la crèche

L'entrée en crèche n'est pas synonyme de sevrage. L'allaitement maternel d'un nourrisson peut se prolonger.

Un accueil personnalisé ainsi qu'un accompagnement est proposé aux mamans qui le souhaitent.

Petite Enfance à Orsay



Loupton, encadré des 3 autres épouvantails confectionnés par les autres Centres de Loisirs Maternels d'Orsay sur le thème des saisons.

La commune d'Orsay a remporté le 1^{er} prix du jury du plus bel épouvantail réalisé par des groupes d'enfants, à la 3^{ème} édition du festival de l'épouvantail de Vauhallan en octobre dernier. Loupton, qui représente l'automne, est le fruit du travail des enfants, accompagnés des équipes d'animation, du Centre de Loisir Maternel de Mondétour.



Le rôle des auxiliaires de puériculture

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire de plus de 80 agents, sous la responsabilité des directrices, les 40 auxiliaires de puériculture de la commune accueillent les enfants de 10



semaines à 3 ans. Elles assurent les tâches liées à l'hygiène et à l'alimentation des petits : elles les changent, leur donnent le biberon, surveillent le repas des plus grands.

Progressivement, au travers de jeux éducatifs et d'éveil, elles aident les tout-petits à gagner leur autonomie et ce, en collaboration avec les éducatrices de jeunes enfants. Elles sont, enfin, un vrai relais entre la structure d'accueil et les parents, pour témoigner de l'évolution des bébés. Cette dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille entre dans le cadre du soutien à la parentalité. L'auxiliaire de puériculture participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap, atteints de maladie chronique, ou en situation de risque d'exclusion. C'est une profession qui demande rigueur, disponibilité, patience, capacité d'initiative et esprit d'équipe.

Quelques chiffres

À ce jour plus de 200 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans sont accueillis au sein des structures de la Petite Enfance. Plus de 70 % des enfants inscrits sont accueillis dans l'année, Orsay est ainsi l'une des communes du département proposant le plus grand nombre de places en crèche.

Avec 2 367 880 € annuels, le budget de la Petite Enfance représente 10 % du budget global communal.

Afin de permettre à un plus grand nombre de familles Océennes de bénéficier des structures de la Petite Enfance, la municipalité prévoit des créations de places, et ce dès 2007.

Participation des parents à la vie de la crèche

La participation des parents se concrétise lors de réunions, de conseils d'établissement, de portes ouvertes, de manifestations festives.

Les réunions de parents permettent de présenter les équipes et leurs projets, le fonctionnement de l'établissement, les différents rythmes de la journée et de donner des réponses aux préoccupations des familles.

Le conseil d'établissement se réunit 3 fois par an au moins. Il a un rôle consultatif. Il informe les parents des objectifs des équipes, de l'organisation interne, de la vie quotidienne dans l'établisse-

ment et des projets de travaux et d'équipements. Les représentants des parents, élus tous les ans par leurs pairs, transmettent les suggestions et les questions de ces derniers.

Fêtes à la crèche

Toute au long de l'année des manifestations rythment la vie à la crèche : carnaval, Noël, fête de fin d'année...

Les enfants participent aux animations de la ville. Ils vont régulièrement à la bibliothèque, et participent à de nombreux spectacles comme "festimômes". Certains événements sont fêtés avec la participation des habitants de la résidence des personnes âgées.



*Nathalie Kosciusko-Morizet,
Députée, Marie-Hélène Aubry,
François Goulard, Ministre délégué
à la Recherche, Pierre Lasbordes,
Député et Jacques Chirac,
Président de la République*



© P. Lebrun

ENTRETIEN AVEC MARIE-PAULINE GACOIN,
RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION ET DE LA DIFFUSION DE CULTURE SCIENTIFIQUE AU SEIN DE SOLEIL

Pouvez-vous nous décrire de manière simplifiée le fonctionnement du synchrotron ?

On pourrait comparer le synchrotron à une grosse lampe de 200 mètres de diamètre et de 11 mètres de haut. Elle utilise des particules : des paquets d'électrons quasiment lancés à la vitesse de la lumière dans un grand anneau. Du fait de leur vitesse et de leur énergie, ces électrons ont la propriété de produire un rayon très lumineux à chaque fois qu'ils font un virage dans l'anneau. La gamme d'énergie de la lumière ainsi produite est très large : elle s'étend des infrarouges lointains jusqu'aux rayons X durs. Cette lumière est recueillie dans des laboratoires que l'on appelle des "lignes de lumière", disposés tout autour de l'anneau. Chaque ligne de lumière sélectionne une partie du rayonnement produit par les électrons. De cette façon, on peut étudier la géométrie de la matière et ses propriétés à une échelle inférieure à celle de l'atome.

Quelles sont les applications du synchrotron ?

L'utilisation de Soleil est très vaste : elle va de la

recherche très fondamentale aux recherches industrielles en passant par des recherches appliquées. Ses domaines d'utilisation sont essentiellement les matériaux, la biologie, la chimie, l'art, la médecine (recherche de nouveaux médicaments), la microélectronique, la géophysique, l'astrophysique... La lumière n'étant pas un outil destructif, sur une courte période de temps on peut par exemple l'utiliser sur des tableaux de maîtres ou des échantillons très fragiles.

Quand a débuté la construction du synchrotron ?

La construction du synchrotron a débuté au printemps 2003. Il est en service depuis cet été et pour une durée d'environ 30 ans.

Combien de salariés contribuent au bon fonctionnement du synchrotron ?

En 2009, l'entreprise comptera 350 salariés permanents et une centaine de doctorants et post-doctorants. Aujourd'hui environ 300 personnes y travaillent parmi lesquels une grande moitié de chercheurs, ingénieurs, techniciens.

Synchrotron Soleil

SOLEIL A ÉTÉ INAUGURÉ LE 18 DÉCEMBRE DERNIER PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, MARQUANT AINSI L'ABOUTISSEMENT DE LA CONSTRUCTION QUI AURA DURÉ QUATRE ANS DEPUIS L'OBTENTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE EN NOVEMBRE 2002.

QUESTIONS À DENIS RAOUX,
DIRECTEUR DE SOLEIL

De quelles façons avez-vous obtenu le budget qui a servi au financement du synchrotron ?

Pour réaliser Soleil, nous aurons investi 220 millions d'euros, soit environ l'équivalent du prix d'un Airbus A380 totalement équipé (200 millions d'euros).

Nous avons eu plusieurs aides. Tout d'abord, les collectivités territoriales (Région Ile-de-France et Conseil général de l'Essonne) ont manifesté un très fort intérêt pour Soleil. Elles ont contribué à près de 60% de l'investissement nécessaire, le reste du budget étant amené par le CNRS, le CEA et le Ministère de la Recherche. Depuis, la région Centre a également souhaité s'associer à Soleil.

Est-ce qu'il y a des risques pour l'homme ou des répercussions environnementales ?

Si oui lesquelles ?

Il n'y a pas plus de contraintes que pour d'autres établissements industriels ou de recherche. Le synchrotron n'est pas une machine nucléaire, et il n'y a aucun risque au niveau du rayonnement : il ne peut pas sortir de l'anneau (80 cm de béton dopé) ou des lignes de lumière (parois en plomb). En cas de problème, des capteurs effectuant des mesures en continu un peu partout dans le bâtiment agiraient très rapidement et déclencheraient une coupure automatique du faisceau. De toute façon, il ne faut pas oublier qu'avant toute construction, surtout de cette envergure, toutes les situations présentant des risques sont évaluées, et une solution est toujours établie pour les minimiser.

Pour plus d'informations,
<http://www.synchrotron-soleil.fr>.

Cet extrait a été rédigé par des jeunes du Club Photo Clic-Clac Gosses d'Orsay : Elena Vissac, Lauriane Vancon et Guillaume Carpentier.

Pour lire l'article dans son intégralité, vous pouvez consulter sur le site : membres.lycos.fr/clicclacgosses



Le Président de la République en présence de Pierre Lasbordes, Député et de Marie-Hélène Aubry, Maire d'Orsay



Naissance du parc de recherche *Digitéo Labs*

© P. Lebrun



Lors de la venue de Gilles de Robien, Ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche pour le lancement de Digitéo Labs, Marie-Hélène Aubry, entourée de Madame Anita Bersellini (à gauche) Présidente de l'Université Paris Sud-Orsay et du général Michel (à droite), commandant de l'École Polytechnique.

Mille huit cents chercheurs à l'horizon 2010, 40 000 m² de locaux répartis sur le plateau de Saclay, le nouveau parc de recherche en sciences et technologies a été inauguré le 4 octobre dernier en présence du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Gilles de Robien.

Digitéo Labs regroupe les compétences de six établissements et organismes de recherche : le CEA, le CNRS,

l'École Polytechnique, Supélec, l'INRIA et l'Université Paris-Sud Orsay. Les recherches de Digitéo Labs sont centrées sur la conception et le développement de systèmes intelligents (physiques et logiciels), depuis le "système sur puce" jusqu'au "système de systèmes".

Colloque *Sciences Accueil*

Le 21 novembre dernier, une centaine de chercheurs étrangers et provinciaux ont été accueillis à La Bouvêche à l'occasion du forum annuel organisé par Science Accueil, en partenariat avec la Mairie d'Orsay, les offices de tourisme et associations locales telles que les AVF ou l'ALFAP.

Venus de 22 pays différents, les chercheurs invités par des établissements scientifiques de la région ont été informés sur les nombreuses activités proposées pour agrémenter leur temps libre. Ils ont pu recueillir également tous les renseignements nécessaires pour faciliter leur installation et leur intégration en Vallée de Chevreuse.

Si vous souhaitez louer votre logement meublé, venez rejoindre les quelques 1.400 propriétaires qui font déjà confiance à l'association. Votre logement sera intégré gratuitement dans le fichier d'offres et vous serez contacté directement par les chercheurs ou les laboratoires intéressés.



Pour tous renseignements : 01 69 33 16 85
science-accueil@saclay-scientipole.org

L'Institut d'Optique s'installe sur le Campus de Polytechnique

"INSTITUT D'OPTIQUE GRADUATE SCHOOL", VOILÀ LE NOM QUI REMPLACE L'INSTITUT D'OPTIQUE ET SUPOPTIQUE.

Installé depuis cet automne dans de nouveaux locaux sur le campus polytechnique, l'institut d'optique accueille les élèves ingénieurs, qui ont ainsi pu faire leur rentrée 2006 dans des locaux neufs de 12 000 m².

La recherche a commencé à déménager par vagues depuis le mois de novembre, et un financement complémentaire est attendu pour la construction d'une nouvelle aile courant 2007.

Les derniers chercheurs devraient déménager au printemps 2008.

L'Institut d'Optique est un établissement original d'enseignement supérieur et de recherche, composé de trois entités :

- **l'École Supérieure d'Optique (SupOptique)** : grande école d'ingénieurs, recrutant sur concours Centrale-Supélec et offrant également une formation d'ingénieur par apprentissage et des stages de formation continue, à laquelle s'est adjoint récemment un diplôme de Master, commun avec l'École Polytechnique ;
- **le Laboratoire Charles Fabry**, laboratoire de renommée internationale, unité mixte CNRS et Université Paris XI qui effectue des recherches fondamentales et appliquées dans les différentes branches de l'optique.
- **IOTech**, la plate-forme de transfert de technologies, qui facilite les partenariats avec les entreprises.



Monsieur Syrota, directeur du service hospitalier Frédéric-Joliot (SHFJ), installé sur le site de l'Hôpital d'Orsay et rattaché au CEA, est le "patron" du projet.

Le 24 novembre dernier, le Premier Ministre, Dominique de Villepin, visite "NeuroSpin"



NeuroSpin :

Le centre de recherche le plus performant sur le cerveau humain

Il a été inauguré le 24 novembre au CEA de Saclay. Etaient présents, Dominique de Villepin, Premier Ministre, Xavier Bertrand, Ministre de la Santé et des solidarités, François Goulard, Ministre délégué à la Recherche et à l'Enseignement supérieur, entourés du Président du Conseil régional d'Ile-de-France, du Président du Conseil général de l'Essonne, du Haut Commissaire à l'énergie atomique et des élus locaux.

INTERVIEW DU PROFESSEUR ANDRÉ SYROTA

NeuroSpin est désormais le plus grand complexe au monde dédié à l'exploration du cerveau et des processus cognitifs :

D'une superficie de 11000 m² et accueillant près de 150 scientifiques, l'ambition de NeuroSpin est de repousser les limites actuelles de l'imagerie cérébrale par résonance magnétique nucléaire à haut champ, plus connue sous le nom d'IRM, afin de permettre aux chercheurs de relever l'un des défis les plus exaltants du 21^{ème} siècle : comprendre le fonctionnement du cerveau humain.

Avec ces outils, ils accéderont à des structures nouvelles du cerveau et, en particulier, à l'organisation fine des réseaux qui nous permettent de lire, de parler, de calculer, de bouger ; ce sont évidemment ces réseaux qui parfois subissent des pathologies, par exemple l'autisme, la schizophrénie ou encore les maladies neurodégénératives comme Alzheimer ou Parkinson.

Quelles sont les performances envisagées pour ces IRM à NeuroSpin ?

Les IRM médicaux atteignent généralement une puissance de 1,5 T (Tesla*), NeuroSpin est d'ores et déjà équipé de deux aimants de 3 et 7 T. Ce dernier, unique en France, permet d'améliorer la précision des images d'un facteur 4, et de voir, presque en temps réel, se dérouler les activations du cerveau. Le CEA a été l'un des premiers organismes au monde à développer la tomographie par émission de positons puis l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle au Service Hospitalier Frédéric Joliot d'Orsay. Ce service est aujourd'hui encore le seul centre en Europe à regrouper sur un même site la plupart des méthodes d'exploration fonctionnelle chez l'homme, tout en possédant à la fois des laboratoires de recherche fondamentale et une unité clinique en médecine nucléaire. Le CEA est aussi un spécialiste reconnu des aimants supraconducteurs nécessaires au fonctionnement des imageurs IRM. Aujourd'hui, la

réunion, à NeuroSpin, de toutes ces compétences sous la responsabilité de Denis Le Bihan permet d'envisager la conception et la réalisation très prochaine d'un aimant d'une puissance, à ce jour inégalée dans le monde de 11,7 T.

Quels sont les retombées attendues ?

Les retombées attendues concernent en terme d'innovation industrielle, le développement de nouveaux appareils médicaux et, en terme de santé, une meilleure connaissance des affections psychiatriques, neurodégénératives ou encore de l'infarctus cérébral, troisième cause de décès et première cause de handicap.

Enfin, NeuroSpin constitue, avec le SHFJ à Orsay et la futur plate-forme MIRCen à Fontenay-aux-Roses, un regroupement unique au monde dans la région Paris-Sud de moyens et de compétences en imagerie médicale.

* Le Tesla est l'unité de champ magnétique. Le champ magnétique terrestre à Paris est de 0,00005 T.

L'Institut de Physique Nucléaire d'ORSAY : *un laboratoire jeune de 50 ans !*



Un public enthousiaste, dont entre autres personnalités au premier rang, les représentants de la direction de l'IN2P3/CNRS, du Ministère de la Recherche et de l'Université Paris-Sud Orsay.

L'INSTITUT DE PHYSIQUE NUCLÉAIRE, IMPLANTÉ EN 1956 SUR LA COMMUNE D'ORSAY ET LA FACULTÉ DES SCIENCES A FÊTÉ CETTE ANNÉE SON CINQUANTENAIRE.



Deux journées festives ont été organisées mi-septembre pour les personnels du laboratoire et leurs invités. Au cours de la journée de commémoration, le 14 septembre 2006, des orateurs ont retracé les grands thèmes de la recherche de l'IPN avec comme fil conducteur les accélérateurs du laboratoire ou ceux à la construction desquels l'IPN a participé, les développements instrumentaux dont l'IPN est à l'origine.

Un hommage a été rendu aux deux fondateurs de cet Institut : Irène Joliot-Curie, qui l'a créé en 1956, et Frédéric Joliot qui en assura la direction de 1956 à son décès, en 1958. Rappelons qu'avec la naissance de l'IPN et du LAL (Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire), ces deux centres de recherche ont formé le noyau de la Faculté des Sciences d'Orsay, et de la future Université Paris-Sud. Leurs accélérateurs ont constitué les outils nécessaires pour que la physique nucléaire française prenne une place honorable dans la recherche internationale.

Aujourd'hui, l'Institut de Physique Nucléaire d'Orsay est un laboratoire de recherche mixte du CNRS et de l'Université Paris-Sud. A travers toutes les mutations qui ont marqué un demi-siècle d'existence, et malgré l'érosion de son effectif scientifique et technique ces vingt dernières années, cet Institut a toujours été et demeure une formidable machine de recherche.

Remise du Prix Cristal du CNRS

Le Cristal du CNRS distingue chaque année des ingénieurs, techniciens et administratifs qui, par leur maîtrise technique et leur sens de l'innovation, contribuent aux côtés des chercheurs à l'avancée des savoirs et à l'excellence de la recherche française.

Le CNRS Ile-de-France Sud honore cette année trois lauréats :

- **Edith Deroubaix**, responsable du fonctionnement d'un laboratoire d'électrophysiologie cellulaire et de patch-clamp pour l'Unité Remodelage tissulaire et fonctionnel.
CNRS / Université Paris-Sud / Hôpital Marie Lannelongue du Plessis Robinson.
- **Brigitte Renard**, responsable des services administratifs au Laboratoire de l'accélérateur linéaire.
CNRS / Université Paris-Sud Orsay.
- **Michel Dumont**, maître-verrier au service logistique et technique de la délégation Ile-de-France Sud du CNRS de Gif-sur-Yvette.

Disparition d'Adrien Douady

Professeur émérite à l'université d'Orsay et ancien membre de Bourbaki, le célèbre groupe de mathématiciens français, Adrien Douady est mort le 2 novembre dernier à l'âge de 71 ans. Elu correspondant de l'Académie des sciences en 1997, c'était un mathématicien hors du commun, atypique, dont les travaux ont inspiré un nombre considérable de chercheurs.



Thalès inaugure son nouveau centre de recherche sur le Plateau

François Goulard, Ministre délégué à la Recherche a inauguré le 9 novembre le nouveau centre de recherche et de développement de Thalès, l'un des quatre du groupe dans le monde.

Depuis un an, 400 ingénieurs travaillent ici sur près de 18 000 m². Leur mission, développer les technologies du futur pour l'armée, la vocation de base de Thalès, mais aussi désormais pour le civil. Installés à quelques pas de l'École Polytechnique, les bâtiments de verre et d'acier sont également tout proches de l'ancien site de Corbeville. C'est là que s'installa, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'inventeur du radar militaire et fondateur de la CSF, la Compagnie sans fil, qui deviendra Thomson CSF, puis Thalès. Une multinationale qui s'intéresse aussi bien à l'électronique qu'à la défense ou à la sécurité.

Université d'Orsay : Signature du Contrat Quadriennal de Développement 2006-2009

La cérémonie de signature du contrat quadriennal a eu lieu le 8 novembre entre Monsieur Jean-Marc Monteil, Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et Madame Anita Bersellini, Présidente de l'Université Paris-Sud Orsay.

→ 96 millions d'euros attribués à l'Université

Près de 96 millions d'euros ont été attribués à l'Université pour les 4 prochaines années. Cela représente une augmentation de près de 20 % par rapport au contrat précédent.

→ 70 % des crédits attribués à la recherche

Ce nouveau contrat confirme l'importance de la recherche à l'Université qui totalise 64 266 millions d'euros pour les crédits scientifiques, l'infrastructure recherche, l'accueil des post-doctorants, la culture scientifique et technique.

→ 7 millions d'euros pour la formation et la vie étudiante

L'Université va pouvoir développer et rénover son offre de formation, par le biais d'appels à projets pédagogiques pour la production de ressources numériques et la rénovation des outils pédagogiques.

→ Pilotage stratégique et opérationnel de l'établissement

1,9 million d'euros pour le pilotage stratégique de l'établissement et 2,8 millions d'euros pour les TIC (Technologie de l'Information et de la Communication).

Disparition de Guy Ourisson

Ancien directeur de l'Institut de chimie des substances naturelles du CNRS à Gif-sur-Yvette, le professeur Guy Ourisson s'est éteint le 3 novembre dernier à l'âge de 80 ans à Strasbourg. Spécialiste mondialement reconnu de la chimie organique, il fut président de l'Académie des sciences en 2001 et 2002. Homme aux multiples initiatives, il a lancé des recherches sur des thèmes très variés tels que chimie des substances naturelles, allergologie, géochimie organique,

chimie membranaire et prébiotique. Un domaine qui participe aux travaux sur les origines de la vie. Il a contribué de façon déterminante au développement de la recherche chimique en France, en particulier comme fondateur du Groupe d'études de chimie organique et de la Fondation nationale Alfred-Kastler, ainsi que par son activité au sein d'organismes nationaux et ses relations avec l'industrie.

Disparitions...



Les bons gestes pour prévenir les déchets

Il est plus que temps d'agir pour réduire de façon significative la "production" de déchets ménagers dans notre pays : en 40 ans, leur quantité a été multipliée par deux pour atteindre une moyenne de 450 kilos par an et par Francilien. Et bien sûr, le coût de la gestion de ces mêmes déchets s'est lui aussi envolé et ne cesse de croître.

Parce que les petits ruisseaux forment les grandes rivières, chaque action, même à une petite échelle, a un impact sur l'environnement et chaque citoyen a son rôle à tenir dans la sauvegarde de la planète.

Au quotidien, à la maison, au bureau, en faisant les courses comme du bricolage, chacun d'entre nous peut agir. L'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et le MEDD (Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) préconisent des gestes simples, qui s'adaptent à tous les modes de vie :

- choisir les produits au détail ou en vrac
- préférer les sacs réutilisables pour faire ses courses
- apposer un "STOP PUB" sur sa boîte aux lettres
- limiter les produits jetables
- limiter les impressions papier au bureau et imprimer recto-verso
- boire plutôt l'eau du robinet
- privilégier les produits avec moins d'emballage
- économiser les piles et privilégier celles qui se rechargent
- penser à donner les vieux vêtements et anciennes fournitures à des associations
- fabriquer son compost lorsque l'on a un jardin
- opter pour les éco-recharges (lessives, produits d'entretien)
- choisir des produits avec des labels environnement (marque NF Environnement et Ecolabel européen)

Les 3 types de réflexes

→ J'évite d'en prendre :

sacs jetables, publicités dans ma boîte aux lettres, mono-doses, gadgets, produits suremballés.

→ J'utilise mieux :

utilisation du papier recto-verso, juste dosage des produits, entretien et réparation pour allonger leur durée de vie.

→ Je préfère : Écolabels et éco-recharges, produits robustes, produits concentrés, en vrac, gros conditionnements.

Quelques gestes pour économiser l'électricité

Même éteints, en mode "veille", les équipements électriques continuent de consommer. Au bureau ou à la maison, laisser un ordinateur en veille pendant une longue période occasionne une consommation faible mais continue, ce qui a un impact non négligeable sur votre facture mais aussi sur l'environnement.

C'est pourquoi les équipements électriques doivent être coupés dès lors qu'ils ne sont pas utilisés (lumière, ordinateur, photocopieur, téléviseur, équipement hi-fi...) particulièrement la nuit et en fin de semaine à votre bureau.

Attention : même éteints, les appareils branchés via un transformateur (ordinateur, téléphones portables, scanners, imprimantes...) continuent de consommer. La meilleure solution est donc de les brancher sur une prise avec interrupteur que l'on prendra soin d'éteindre à chaque fin d'utilisation.

Plus d'infos sur :
www.ademe.fr/particuliers

Une heure d'éclairage en moins par an, c'est 50 à 100 kWh économisés.

Eteindre les veilles d'un ordinateur et de son imprimante fait économiser 100 à 200 kWh/an.

Le saviez-vous ?

Plus de doute sur *le réchauffement*

PARTOUT, LES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES SEMBLANT SE MULTIPLIER. EN FRANCE, LES TEMPÊTES DE DÉCEMBRE 1999 ONT CAUSÉ LA MORT DE PRÈS DE CENT PERSONNES ; LA CANICULE DE L'ÉTÉ 2003 A EU, ELLE, DES CONSÉQUENCES MULTIPLES ET SÉVÈRES : RECORDS DE PICS D'OZONE, MULTIPLICATION DES FEUX DE FORÊTS, MILLIERS DE DÉCÈS LIÉS À LA CHALEUR...

Constats

La température moyenne de la terre a cru de 0,6° au cours du XX^{ème} et les scientifiques sont unanimes pour dire que l'augmentation se situera entre 1,4° et 5,9° au cours du XXI^{ème} siècle. Rappelons que 4 à 6° de différence ont suffi pour passer d'un climat glaciaire au climat tempéré que nous connaissons aujourd'hui.

Principales responsables : les activités humaines

L'amélioration des mesures effacent les doutes que pouvaient encore avoir les scientifiques dans les années 90 sur l'influence des émissions de gaz à effet de serre, et notamment le plus important, le gaz carbonique (CO₂), sur le réchauffement du climat.

Dans le cadre du Protocole de Kyoto signé en 1997 et ratifié en 2004, un certain nombre de pays, dont la France, se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La France doit stabiliser ses émissions par rapport à 1990. Mais, dans le même temps, comme l'économie se développe, cela revient en fait à diviser par un facteur 4 ou 5 les émissions des pays industrialisés à l'horizon 2050, ce qui demande un effort considérable ; d'autant que des pays fortement émetteurs de GES n'ont pas jugé souhaitable de ratifier le protocole (Etats-Unis, Australie...).

Pour en savoir plus : consulter le site de l'ADEME sur www.ademe.fr/particuliers

Pour quelles conséquences ?

Aujourd'hui, le réchauffement est enclenché et on craint un changement climatique si rapide qu'il dépassera les facultés d'adaptation des hommes, des animaux et des végétaux.

Tout d'abord, l'élévation du niveau des mers en sera la manifestation la plus flagrante, provoquée principalement par la dilatation thermique de l'eau et par la fonte partielle des calottes de glaces polaires et des glaciers continentaux.

Autre aspect du changement climatique : les manifestations climatiques extrêmes (inondations, tempêtes, vagues de chaleur) constatées en Europe et notamment en France au cours de ces cinquante dernières années qui pourraient préfigurer ce qui risque de se passer avec une plus grande fréquence.

Les actions

La priorité : réduire dès maintenant la croissance des émissions de gaz à effet de serre pour modérer la hausse des températures et éviter que le réchauffement ne s'accélère ; en effet, plus le réchauffement sera rapide, plus ses conséquences seront difficiles à maîtriser. En outre, il faut savoir que même si l'on arrêta complètement les émissions de ces gaz, le réchauffement se poursuivrait encore pendant plusieurs dizaines d'années après que les gaz à effet de serre aient été émis.



À l'occasion de la projection du film de Davis Guggenheim, présenté par Al Gore, "Une vérité qui dérange", le 28 novembre à Orsay, une soirée-débat a été organisée par la MJC, Greenpeace et la ville, animée par le climatologue Frédéric Marillier. Ce film sera rediffusé dans les cinémas d'Orsay à partir du 10 janvier.

à lire ...

Et si la hausse du prix du pétrole était le début d'une salutaire crise de désintoxication ? Et s'il fallait encourager cette hausse, voire l'accentuer ?

Un livre qui devrait inciter au débat.

"Le plein s'il vous plaît !"

La solution au problème de l'énergie

De Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean

186 pages, Editions du Seuil.



Recyclage des DEEE

LA FILIÈRE DE RECYCLAGE DES DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES EST ENTRÉE EN ACTION LE 15 NOVEMBRE DERNIER.



Depuis cette date, en effet, en cas d'achat d'un nouvel appareil, les consommateurs s'acquittent d'une "écoparticipation" dont le montant varie de 0,01 euro pour un téléphone portable à 13 euros pour un réfrigérateur. L'écoparticipation est destinée à financer la dépollution et le recyclage de tous les anciens appareils hors d'usage.

On estime actuellement à 1,7 million le nombre de déchets électriques et électroniques produits chaque année en France. La moitié est le fait des particuliers, soit 14 kg par an et par habitant. Jusqu'ici, aucun soin particulier ne leur était accordé alors qu'ils peuvent s'avérer dangereux pour l'homme comme pour l'environnement.

Quatre éco-organismes ont reçu l'agrément pour assumer les obligations qui pèsent sur les producteurs et organiser la collecte et le traitement des déchets : Eco-systèmes, ERP, Ecologic et Recylum.

Les consommateurs ont désormais le choix pour se débarrasser de leurs anciens appareils : dans le cas d'un appareil pouvant encore fonctionner, l'idéal est d'en faire don à des associations telles qu'Emmaüs et le réseau spécialisé Envie. Ces ONG, qui emploient des personnes en réinsertion, viendront alors chercher les appareils, pour essayer de les réparer si nécessaire, avant de les revendre 60 % moins cher que les neufs à des personnes aux revenus modestes.



Dans le cas d'un appareil hors d'usage, deux alternatives :

- Le rapporter au magasin lors de l'achat d'un nouvel appareil : l'enseigne a désormais l'obligation de le reprendre gratuitement selon le principe "du un (rendu) pour un (acheté)" ;
- Se rendre dans une déchetterie ayant mis en place un système de collecte spécifique.

Dès l'ouverture de sa déchetterie, au printemps 2007, le SIOM de la Vallée de Chevreuse a prévu de proposer aux habitants un service de récupération de ces déchets.

Pour plus d'information, contacter le SIOM au 01 64 53 30 00 contact@siom.fr

NON aux OGM !

La surface cultivée de maïs transgénique en France aurait été multipliée par 10 par rapport à l'an dernier pour atteindre 5000 hectares, chiffre impossible à vérifier. Ce maïs qui a une résistance aux ravageurs, est cultivé en France mais la récolte est revendue en Espagne pour y nourrir des porcs.

Greenpeace s'oppose aux cultures d'OGM en plein champ. En effet

ces cultures sont en totale contradiction avec une agriculture durable vers laquelle nous devrions nous tourner. De plus, au regard de la réglementation européenne - que la France n'a toujours pas transposé dans son droit national - ces cultures sont illégales. L'absence de réglementation nationale profite à ces producteurs de maïs qui peuvent disséminer des OGM dans notre

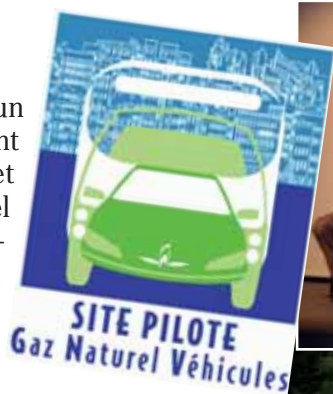
environnement sans être inquiétés d'une quelconque sanction.

Greenpeace réclame un moratoire immédiat sur toutes les cultures d'OGM en attendant une loi qui nous protège de la contamination génétique.

Pour de plus amples informations :
www.greenpeace.fr
tél. : 01 64 91 11 96

Le Gaz naturel alternative au pétrole

Deux fois moins bruyant qu'un véhicule à moteur diesel, rejetant trois fois moins d'oxyde d'azote et aucune particule, le gaz naturel pour véhicules (ou GNV) constitue une solution prometteuse tant du point de vue énergétique qu'environnemental.



Le 14 septembre 2006, Orsay accueillait à l'Auditorium (cinéma Jacques Tati) plus d'une centaine d'industriels et de représentants de collectivités locales pour une journée d'information et de débats sur les avantages de ce carburant composé de méthane et d'hydrocarbures très légers.

Pionnière en la matière, la Ville d'Orsay a perçu très tôt l'intérêt de s'équiper de véhicules roulant au GNV (première flotte française de bennes à ordures ménagères dès 2000 avec le SIOM, bus, véhicules municipaux) et ce, en dépit du surcoût lié à l'achat de ce type d'engins. C'est sans doute pourquoi Orsay a été désignée, en juillet 2005, "site pilote gaz naturel pour véhicules".

Deux temps forts ont marqué cette journée du 14 septembre :

- **en matinée**, un colloque réunissait les spécialistes de l'ADEME, de l'AFGNV et de Gaz de France autour de l'offre GNV, des enjeux et perspectives de ce carburant pour les collectivités et les entreprises et ce, dans un contexte de forte hausse du prix du baril de pétrole ;

- **puis, la visite des stations de compression de gaz** du Syndicat mixte des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM) à Villejust et la station de Marcoussis, où s'approvisionne notamment la compagnie les Cars d'Orsay.

À travers ce type de manifestation, la Ville d'Orsay réaffirme son engagement en faveur de solutions durables, à la fois respectueuses de l'environnement et viables économiquement ; un engagement qui se poursuit, cette année, par la commande de trois nouveaux véhicules GNV destinés aux services techniques municipaux.



Collecte hivernale des déchets verts

En hiver, la croissance des végétaux se révèle naturellement plus faible. C'est pourquoi, le SIOM va procéder à une réduction de la fréquence de la collecte sur les mois de janvier et février, limitant ainsi les impacts environnementaux et financiers liés aux rotations des camions.

Dates des prochaines collectes de déchets verts :

- SECTEUR CENTRE-VILLE, CIMETIÈRE, GUICHET,
LA TROCHE, LOZÈRE :

collectes le mardi 2 janvier et les lundis 15 et 29 janvier, 12 et 26 février

- SECTEUR ROUTE DE MONTLHÉRY,
MONDÉTOUR :

collectes les mardis 2, 16 et, 30 janvier,
13 et 27 février

Pensez à sortir les sacs la veille au soir.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le SIOM Vallée de Chevreuse au 01 64 53 30 00 ou contact@siom.fr ou les services techniques municipaux au 01 60 92 81 00 ou accueiltechnique@mairie-orsay.fr





La chaufferie (éclairage de nuit)

© Gréogry Bozec

L'usine d'incinération des ordures ménagères de Massy a fait peau neuve

Les nouvelles installations de chauffage urbain de Massy, le SIMACUR, ont été inaugurées le 24 octobre en présence de Nelly Olin, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable. Grâce aux travaux de modernisation effectués, ce sont près de 18 000 logements sur Massy et Antony qui pourront être chauffés par la chaleur issue de l'incinération des ordures ménagères.



COMITÉ DE L'ESSONNE

Solidarité et environnement



Association loi 1901, la Ligue Contre le Cancer a lancé, en 2006, une grande campagne de récupération des téléphones mobiles et de leurs accessoires (câbles, batteries, pile). Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne, datée du mois d'août dernier, sur le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (plus connus sous le nom de DEEE*) auxquels appartiennent les téléphones.

Pourquoi recycler les portables ?

Parce qu'ils contiennent des substances chimiques dangereuses, telles que le cadmium ou le plomb, susceptibles de porter atteinte à la santé humaine et à l'environnement - via la pollution de l'eau notamment - il est essentiel de récupérer les vieux téléphones portables, d'en extraire les composants et de recycler ce qui peut l'être. Le Comité de l'Essonne de la Ligue Contre le Cancer s'associe à l'opération nationale et sollicite aujourd'hui l'aide des Orcéens pour récupérer leurs portables hors d'usage.

1 portable = 5 euros reversés

Pour chaque téléphone déposé à l'accueil de la Mairie d'Orsay ou de la Mairie de Mondétour, la société FONEBAK, qui recycle les appareils, s'est engagée à reverser 5€ à la Ligue Contre le Cancer ; une manière efficace d'apporter des fonds à la Recherche et à la lutte contre la maladie, tout en faisant un geste pour l'environnement.

Vous aussi, participez activement à cette opération qui se déroulera tout au long de l'année 2007. Renseignements : 01 64 90 88 88

Henri le héron



Des promeneurs l'ont découvert il y a un peu plus d'un an, perché sur une souche, aux abords de l'Yvette.

Parfaitement immobile, presque invisible, il guettait les poissons. Quelques jours plus tard, il a été aperçu au Lac du Mail. Il était là, très fier, sur un ponton, surveillant un pêcheur... qui en fait l'alimentait en poissons !

Vous êtes nombreux, depuis, à le rencontrer régulièrement près des différents points d'eau de la ville.

A Orsay, Henri le héron est le témoin d'une qualité certaine de notre nature...



Pierre-Gilles de Gennes, Orcéen, Prix Nobel de Physique 1991, vient de dévoiler la plaque qui porte désormais son nom dans le quartier du Guichet.



Inauguration de la place Pierre-Gilles de Gennes, *au Guichet, à Orsay*

QUI EST PIERRE-GILLES DE GENNES ?

Né le 24 octobre 1932 à Paris, il commença ses études supérieures à l'École normale supérieure de Paris et en sortit en 1955. Il travailla ensuite comme Ingénieur de recherche au Commissariat à l'énergie atomique. Il obtient en 1957 le titre de Docteur en Sciences : sa thèse porte sur les aspects théoriques de la diffusion des neutrons dans les milieux magnétiques. De 1961 à 1971, Pierre-Gilles de Gennes est professeur à la Faculté d'Orsay et en 1971, il est nommé professeur au Collège de France. Il poursuit des travaux remarquables sur les phénomènes d'ordre dans des milieux complexes. L'importance de ces travaux lui vaudra d'être nommé Membre de l'Académie des Sciences en 1979 et d'être reconnu comme l'un des pionniers de ce que lui-même désigne souvent comme la physico-chimie de la matière molle. En 1980, il reçoit la médaille d'or du CNRS. Ses contributions marquantes dans des domaines très variés (magnétisme, supraconductivité, cristaux liquides, polymères, mouillage etc...) lui ont valu le Prix Nobel de physique en 1991.



Extrait du discours de Denys Klein, Chevalier des Arts et des Lettres.

“Je vois tout un symbole dans l'attribution de son nom à une place qui focalise l'ensemble des aspirations de nos contemporains à mieux communiquer : plate-forme multimodale de coordination rail-route, carrefour historique que l'arrivée du rail il y a cent cinquante ans a métamorphosé, convergence de la petite enfance (où même notre gare figure une maison de poupée) et de la jeunesse estudiantine, osmose entre les Orcéens de longue date et les nouveaux arrivants, conciliation de la littérature, du commerce et de la gastronomie. Sans faire ombrage à la ville éternelle, nous pourrions dire désormais avec fierté : “Tous les chemins mènent à la place Pierre-Gilles de Gennes”.

Massacre à la tronçonneuse

Nous avons eu la surprise, sans avoir été prévenus, de voir passer à la tronçonneuse, toute la parcelle située au dessus de l'Yvette, rue Guy Mocquet, dans la boucle de sortie de la N 118. Renseignements pris, il s'agissait de la D.D.E. qui mettait en "sécurité" cet espace où une végétation dense, inextricable et devenue dangereuse, s'était développée : cette parcelle sert en principe, de bassin de retenue d'eaux pluviales.

La Mairie a fini par obtenir sur le 2^{ème} bassin, juste au-dessus, un abattage beaucoup plus limité. La D.D.E. a été priée de replanter une lisière arborée autour du bassin, afin de masquer le disgracieux mur anti- bruit et redonner un environnement de verdure à notre entrée de ville, ce qu'elle a accepté de faire... au 2^{ème} trimestre 2007 !



Placette Charles de Gaulle

En haut de la rue Charles de Gaulle, la petite placette de retournement profite aussi de la saison des plantations (de novembre à mars) pour s'embellir. Au printemps, de nouveaux massifs y reflouriront pour le plaisir des riverains.

Nouvelles clotûres dans les écoles



← A la demande de l'équipe enseignante, un jardin pédagogique a été créé dans la cour de l'école élémentaire du Centre. A des fins d'économie, la clôture posée a été "récupérée" dans l'espace-jeu du lac du Mail, qui lui, va être agrandi.

→ La haie de lauriers malade a été remplacée par une clôture transparente le long de l'espace-jeu de l'école maternelle de Maillecourt

Coût 13 000 €



Place du Marché de Mondétour

Le quartier de Mondétour vient de traverser 10 années exactement de travaux de voirie et d'assainissement. Son visage a complètement changé et, désormais, c'est un quartier résidentiel très recherché, notamment par les nouvelles familles qui arrivent à Orsay et qui en apprécient la tranquillité et l'esprit "village".

Bien sûr, pendant les travaux, la place du marché a beaucoup "souffert", et il était temps, pour elle aussi, de faire "peau neuve". Un groupe de travail constitué d'habitants du quartier, s'est réuni pour réfléchir avec un paysagiste à ce qu'il faut faire : création d'un square avec jeux d'enfants, bancs et arbres plus près de la bibliothèque ; priorité aux piétons ; végétalisation et plantation d'arbres du côté de la rue de l'Épargne... tout en gardant de la place pour la célèbre Fête des Fleurs !

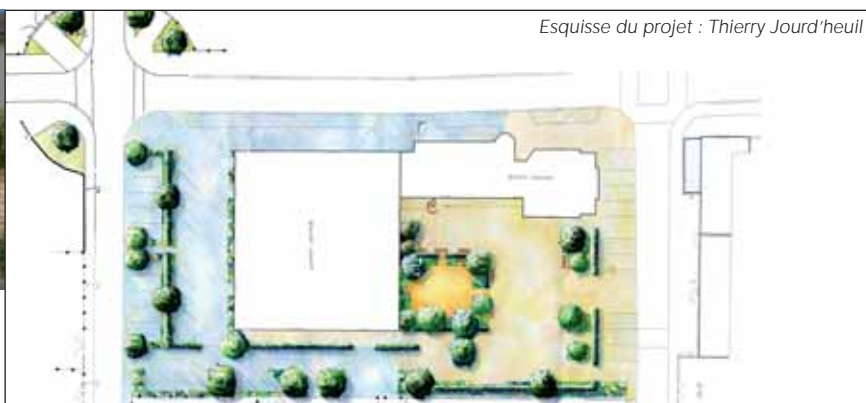
Voilà les idées qui ont germé au profit de la qualité de l'environnement du quartier.

[Plans et esquisses consultables à la Mairie Annexe](#)

[Renseignements : services des Espaces Verts, Lynda Leloup tél. 01 60 92 81 01](#)
serviceespacesverts@mairie-orsay.fr



Avant



Esquisse du projet : Thierry Jourdeuil



Avant



Après

Chemins forestiers

Profitant de l'hiver et d'une moindre fréquentation des espaces boisés, le service des Espaces Verts de la Mairie, en collaboration avec l'Office national des Forêts, a travaillé au réaménagement d'une partie des sentiers du Bois de la Grille noire et du Bois Persan, qui avaient été dégradés lors de la tempête du 26 décembre 1999.

Plantations et fleurissement

Afin de tenir ses engagements de replantation d'arbres de haute tige (soit 120 arbres replantés, contre 100 abattus en 2005 pour cause de maladie), le service des Espaces Verts de la Mairie assure une 1^{ère} phase de plantation dans les lieux suivants : gymnase M.T Eyquem, allée Georges Sand, parc Eastcambridgeshire, rue Elisa Desjobert, avenue des Terrasses, rue Fénelon, lac du Mail.



Rue Fénelon, plantation de 2 mûriers blancs et 1 sorbier des oiseleurs et réalisation d'un massif arbusif.

Dans le cadre du concours des villes fleuries, le Parc d'Eastcambridgeshire et la stèle du Général de Gaulle ont été particulièrement fleuris.



Avant



Après

Nouvel éclairage et réfection des allées autour du lac.

Lac du mail, la Nature vainqueur...

Il y a un an, une catastrophe sanitaire frappait les platanes du lac. Grâce à la vigilance des riverains et des experts désignés par la ville, seuls 16 arbres ont dû être abattus - 9 autres, au pied desquels sera mis en place un mulch pour les protéger et les nourrir, restent sous surveillance étroite (car ils sont toujours atteints d'un champignon appelé Phellin ponctué) mais ils résistent...

La Mairie, consciente que le lac du mail est le "cœur vert" du centre-ville, a engagé, à la suite de ce drame écologique, de très importants travaux afin de mieux protéger et valoriser les espèces présentes autour du lac. Profitant de l'hiver, qui est la saison des plantations, le lac connaît en ce moment de profondes transformations : doublement de l'aire de jeux ouverte aux enfants et à leurs parents ; replantation d'arbres de haute tige ; création d'un jardin des senteurs ; dégagement d'une percée visuelle au-delà de la passerelle, vers la piscine, où un magnifique arbre rare, un ginkgo-biloba, a été planté par les enfants de l'école élémentaire du Centre, grâce au don des laboratoires Beaufour de Courtaboeuf. Avec de nouveaux réverbères, l'éclairage sera rénové, permettant d'économiser sur la consommation électrique. Dès avril, chacun pourra s'y promener tranquillement.

Choisis en fonction du paysage, des colorations et de l'environnement aquatique, différentes essences d'arbres boiseront l'espace du lac ; chêne des marées, chêne Cécile, Copalme d'Amérique, hêtre, merisier, érable, platane et magnolia.

Au Lac du Mail, le 1^{er} décembre, plantation du ginkgo-biloba, appelé aussi "l'arbre aux cent écus" en présence de M. Dubois des Laboratoires Beaufour, donateur, de Marie-Hélène Aubry et des enfants de CM1 de l'école du Centre.





Avant

Rue Élixa Desjobert



Après

Cette rue, quoique courte, est une des rues les plus fréquentées de notre Commune : sortie des voyageurs du RER, entrée de la Faculté des Sciences d'Orsay... aujourd'hui, elle a retrouvé un éclairage public performant, des trottoirs élargis et une chaussée entièrement refaite. Quelques arbres malades et dangereux ont été supprimés et remplacés.

Qui était Elisa Desjobert ?

La fille de Monsieur Desjobert, châtelain du château de Launay (qui se trouve sur le site actuel de l'Université) vivait à Orsay au début du 19^{ème} siècle. Elle fit une donation importante pour les pauvres de la Commune, qui, pour la remercier, donna son nom à une rue de la ville.



Avant

Après



Rue de l'Yvette

Toujours aux abords de la gare RER du Centre, la rue de l'Yvette a été rénovée : éclairage, chaussée, trottoirs et stationnement.

Chemin de Chateaufort

La ville attendait la fin de plusieurs chantiers de construction pour entreprendre la réfection du Chemin de Chateaufort. C'est chose faite.

Coût 38 000 €



Avant



Après

Salle Jacques Tati



Janvier y accueillera ses premiers nouveaux spectacles et les nombreuses associations culturelles d'Orsay vont y retrouver un écrin de grande qualité. La nouvelle salle Jacques Tati comprend désormais un hall d'accueil avec billetterie, vestiaires et bar ; la salle elle-même a été équipée d'une acoustique nouvelle, adaptée aux personnes malentendantes ; enfin, une salle de danse de 170m² dédiée à la danse classique et contemporaine, permettra aux nombreux pratiquants de disposer d'un site exceptionnel.

Le futur hall d'accueil pourra aussi accueillir des expositions. Les espaces extérieurs seront retraités après la fin du chantier.

Coût 1 700 000 €

Orsay : ville verte

Entretien avec Lynda Leloup, Responsable du service Espaces verts de la Mairie

Quelle importance donnez-vous au fleurissement dans notre commune ?

Il participe à l'embellissement des rues, crée une atmosphère chaleureuse et accueillante pour les passants. Les fleurs sont aussi le meilleur moyen de donner une identité propre à chaque quartier.

Y a-t-il beaucoup d'arbres à Orsay ?

Le recensement qui a été finalisé en juin 2006 porte le patrimoine arboré à 3000 sujets (hors bois et forêts). Il faut dire que le patrimoine d'Orsay est exceptionnel : nous avons de nombreuses essences rares comme un ginkgo biloba, appelé aussi "l'arbre aux 100 écus" du Parc East Cambridgeshire, le kaki sur le parking de la Mairie, les châtaigniers greffés du bois de la Troche ou encore les sequoias de l'école de Mondétour.



L'équipe des jardiniers de la ville d'Orsay

Concours des villes et villages fleuris 2006, Orsay confirme... et gagne le Prix d'Honneur départemental et sa 2^{ème} "fleur" !



Voilà, c'est fait et c'est assez exceptionnel pour en dégager une certaine fierté : deux ans après sa première "fleur", Orsay vient de gagner... la deuxième ! C'est une victoire collective qu'il faut saluer en cet automne 2006. En effet, le jury régional des villes fleuries note plusieurs critères : - le fleurissement bien sûr, les jardins, balcons et commerces et rues fleuries, ensuite, mais aussi, l'entretien général du patrimoine environnemental ou encore la propreté... Comme vous le voyez, c'est donc bien un effort collectif qui a permis cette belle et rapide progression !

A ceux qui s'interrogeraient sur les budgets nécessaires à cela, il sera précisé que la victoire "2006" s'est faite avec un budget "espaces verts -fleurs" constant par rapport à 2005.

En effet, gagner cette seconde "petite fleur" est une satisfaction réelle, mais il ne fallait pas que cela soit "à tout prix", c'est-à-dire à n'importe quel prix...

Bonne gestion des deniers publics oblige...

Remercions aussi les entreprises, SNMV/Evrard, Horty Fumel et Lachaux paysages, partenaires stratégiques de la ville dans cette démarche, puisque les services leur sont largement délégués.



Concours fleurissement départemental



Le 15 décembre, la ville d'Orsay a reçu le Prix d'honneur des communes (4^{ème} catégorie, de 15 000 à 30 000 habitants), décerné par le Conseil Général de L'Essonne, pour le concours départemental de fleurissement de l'année 2006.



Interview de Anne Roche

Maire-adjoint aux affaires sociales, chargée de la Petite Enfance

Vous êtes en charge de la Petite Enfance, à Orsay dans l'équipe de Marie-Hélène Aubry, depuis 1995 ; quels changements avez-vous conduits ?

Lorsque nous avons été élus, tout restait à faire dans les crèches, à commencer par de très nombreux travaux de sécurité, qui avaient été négligés pendant plusieurs années. C'est ainsi que la crèche du Parc, avenue Saint-Laurent, a été entièrement rénovée, intérieurement et extérieurement, et remise aux normes sanitaires en vigueur.

Orsay est aujourd'hui la première ville de l'Essonne en terme d'offres de berceaux. Considérez-vous que c'est un bon point de votre bilan ?
C'est un excellent résultat. Nous avons, en 10 ans, sensi-

blement augmenté nos capacités d'accueil, et surtout, créé un multi-accueil, très prisé à Mondétour, où rien n'existait pour les tout-petits. Aujourd'hui, lorsque une famille cherche à acquérir un logement, elle regarde d'abord les structures d'accueil petite enfance et elle choisit donc... Orsay ! Aussi, la demande reste toujours forte, notre ville étant un peu "victime" de son succès !

Avez-vous de futurs projets ?

Nous en avons plusieurs ; ce qui manque encore le plus à Orsay, ce sont des places de bébés ; en effet, nombreuses sont les Mamans qui travaillent et qui ne peuvent interrompre leur activité professionnelle au-delà du congé-maternité normal. Donc, les crèches doivent

pouvoir accueillir les tout-petits, dès trois mois. Or, ce sont ces berceaux qui nécessitent le plus de personnel, nombreux et qualifié, et le plus d'espace... En 2007, la ville voulait transformer le rez-de-chaussée de la crèche du Parc pour y créer 10 berceaux bébés, et à Mondétour, 8 supplémentaires.

Et où en sont ces projets ?

Ils sont tous gelés pour l'instant en raison des refus successifs de nos partenaires financiers, notamment le Conseil général de l'Essonne. Créer des places supplémentaires dans une crèche revient à 8 000 € par enfant et par an, en général subventionnés. Pour 2007, Orsay s'est vu refuser ces subventions sans explications. Nos familles apprécieront...

Il manque plus de 50 places en crèche à Orsay

Expression libre des élus minoritaires,
loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Une jeune femme orcéenne, enceinte de deux mois, va dès mars 2006 s'inscrire pour une place en crèche municipale. Réponse : pas de place disponible avant au minimum un an ! Depuis, l'enfant est né et les parents ont dû se "débrouiller" pour trouver une solution de garde.

Pour permettre aux parents, particulièrement aux femmes, de continuer à travailler, pour favoriser le rajeunissement de la population, la commune d'Orsay doit avoir une politique volontariste. L'équipe municipale de Gauche a créé en 1990 la crèche des Gavroches, accueillant 20 enfants, puis en 1995 la crèche de la Farandole au Guichet avec 60 places. L'actuelle municipalité UMP a fermé en 1998 la crèche des Gavroches, arguant de frais de mise en conformité trop élevés, puis a ouvert en 2000 une crèche de 20 berceaux à Mondétour. Moins 20, plus 20 : le bilan est donc nul ! Lors de la campagne électorale de 2001, la droite avait promis "l'ouverture de 15 places d'accueil d'enfants de 18 à 36 mois à la Pacaterie" avec "ouverture au printemps 2001". Au lendemain de l'élection le projet a été abandonné !

Au final, aujourd'hui, il manque plus de 50 places en crèche. Les élections approchant, la municipalité vient d'effectuer une demande de subventions pour créer 20 places supplémentaires, 10 au Centre et 10 à Mondétour. Pour autant que ce projet voit le jour, ce sera un progrès mais cela restera bien insuffisant au regard de la demande.

Certes, le coût en fonctionnement d'une crèche est élevé pour une commune, comme le sont ceux de services publics de qualité. Mais c'est là où se situent les choix politiques et ceux de l'utilisation des impôts, fleurissement, bitume ou solidarité entre générations par exemple...

En ce début janvier, nous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour une année 2007 qui sera riche en événements politiques.

M-F.Parcollet (PS), A.Foucher (MRC), M.Thomas (Les Verts), V.Pilato (PS), A.Gutnic (PC), J-F.Dormont (PS), J.Darvenne (MRC)

Les soixante ans de... l'ASO



Amicale Scolaire d'ORSAY - 1947

En 1946, au lendemain de la guerre, où se mêlent la joie d'avoir retrouvé la paix et la peine d'avoir perdu des êtres chers, la France est ruinée et la morosité se lit sur tous les visages et plus particulièrement sur ceux des enfants.

Monsieur Robert Meunier, directeur de l'école primaire publique de garçons du Centre, voyant tous les jours le désarroi et la tristesse de ses élèves, décide de prolonger le temps scolaire par un temps de loisirs et de détente, mais aussi de formation complémentaire.

Le 22 octobre 1946, **l'Amicale Scolaire d'Orsay**, plus connue maintenant sous le sigle **ASO** est déclarée en préfecture.

Dès sa création, l'ASO adhère à la ligue de l'enseignement créée par Monsieur Jean Mace en 1902.

En 1946 l'ASO mariait déjà culture et sports et proposait ainsi aux Orcéens de la gymnastique et de la musique sous la forme d'une clique composée de tambours et trompettes.

Cette clique était à l'origine d'un festival annuel de musique qui animait Orsay. Celui-ci étant fortement apprécié, il a été demandé à l'ASO d'organiser un concours de musique auquel participeront pas moins de 700 musiciens.

Le 1^{er} avril 1950, l'ASO, qui comporte plusieurs sections sportives (gymnastique, basket, poids et altères, etc.) est agréée "Jeunesse et Sports".

A noter que dans certaines sections, les entraîneurs sont des sportifs nationaux, voire internationaux.

D'année en année, l'offre aux Orcéens s'étoffe et de nouvelles activités sportives ou culturelles voient le jour.

Dominique Labeyrie
(Présidente de l'ASO),
Marcel Guyonnet
(ancien Président de
l'ASO), André Poirrier
(ancien Président de
l'ASO).



Cette association, née en 1946 avec une quarantaine d'adhérents, comportait fin juin 2006 1100 participants pour 27 activités, dont 650 sportifs de loisir ou de compétitions ; ces derniers portant haut les couleurs de l'ASO et de la ville d'ORSAY par ses excellents résultats en compétitions.

L'éventail de l'offre de l'ASO est large puisqu'il commence dès 8 mois (gymnastique maman-bébé), jusqu'aux seniors.

Ont présidé aux destinées de l'ASO.

1946 - M. Meunier Robert,
1964 - M. Rouh Amédée
1970 - Mme Gaspard Blanche,
1971 - M. Poirrier André,
1994 - Mme Kuess Michèle,
1999 - M. Guyonnet Marcel,
2006 - Mme Labeyrie Dominique

60 ANS au service des Orcéens, cela se fête, c'est ce qu'ont fait les adhérents le **2 décembre 2006**, au cours d'un dîner dansant avec animations.

Marie-Hélène Aubry, dans son allocution, en réponse à celle de la présidente de l'ASO, Dominique Labeyrie, a rendu hommage à tous les bénévoles qui ont fait et qui font de l'ASO, ce qu'elle est aujourd'hui, une association empreinte d'humanisme et de culture républicaine.



Scouts : les compagnons au Tamil Nadu / Inde

Nous sommes 4 compagnons appartenant au groupe des Scouts et Guides de France d'Orsay.

Pendant deux ans, nous avons monté et financé un projet humanitaire dans le sud est de l'Inde, au Tamil Nadu que nous avons réalisé cette année du 18 juillet au 21 août. Le but de notre projet était d'aider Ajai-Adi, une association d'aide au développement en Inde. Sur place, elle a financé la construction d'une école pour filles dans le village de Kil Valur, et mis en place un système de parrainage. Elle participe également au fonctionnement de Gandhi Village, un groupe d'entraide féminine qui propose en particulier des cours de couture afin d'assurer un revenu supplémentaire aux familles. Le 2 septembre, le nouveau local de ce groupe a été inauguré.

Avec ses machines à coudre, il doit permettre de maintenir ces cours et d'accueillir pour une nuit des femmes qui viendraient de trop loin pour rentrer chez elles.

Ajai-Adi sponsorise également une école pour jeunes filles fondée par un Indien de la région : le Gurukulam. Elle accueille des jeunes filles de 6 à 16 ans, et héberge les plus nécessiteuses. Elle forme également certaines élèves à un futur métier : secrétariat, électronique...

pour leur assurer un avenir. C'est là que, pendant 3 semaines, nous avons fait de l'animation, ce qui nous a permis de mieux connaître ces jeunes filles et de les amuser.

Le directeur de l'école nous a généreusement accueillis chez lui et les membres de sa famille nous ont immédiatement fait une place parmi eux. Nous avons donc pu découvrir les coutumes indiennes tant religieuses que familiales.

Nous avons ensuite passé 2 semaines à visiter le Tamil Nadu : Kodaikanal, Trichy, Madurai, Rameswaram. A Pondichéry nous avons rejoint une autre équipe scout de 4 compagnons venant de Paris, qui aidait des religieuses à s'occuper d'un orphelinat accueillant des enfants gravement handicapés trouvés dans la rue.

Pour la dernière semaine, nous avons rejoint à Kil Valur les principaux membres d'Ajai-Adi et quelques parrains venus rencontrer leur filleule et découvrir son pays. Nous les avons accompagnés dans leurs visites et pour des ateliers manuels dans l'école. Pendant cette dernière semaine nous avons été logés chez les professeurs de l'école ou chez la présidente de Gandhi Village.

CONCOURS D'IDÉE POUR LE FUTUR ACCUEIL JEUNES

Un accueil jeunes ouvrira bientôt ses portes dans les anciens locaux de la Police Municipale (14 avenue Saint Laurent). Les jeunes de 14 à 23 ans seront accueillis et accompagnés dans leurs projets par l'équipe d'animateurs du Service jeunesse de la mairie d'Orsay.

En vue de baptiser ce lieu, nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions au 01.60.92.58.85 et par mél : jeunesse@mairie-orsay.fr

d'Orsay

Nous avons tous beaucoup apprécié ce projet qui nous a permis de visiter un pays pauvre sous tous ses aspects, d'apporter de l'aide à des personnes dans le besoin, ainsi que de nous enrichir personnellement.

Merci à Ajai-Adi de nous avoir proposé ce projet et accompagnés avant et pendant notre séjour.

Merci également à nos sponsors : la mairie d'Orsay, le magasin Phox, le Lion's Club d'Orsay... qui nous ont grandement aidés à boucler notre budget.

Les compagnons d'Orsay

Lien vers le site de l'association : www.ajai-adi.org
Scouts et Guides de France,
groupe d'Orsay : www.scouts-orsay.org

Semaine de la solidarité Internationale

POUR LA 2^{EME} ANNÉE CONSÉCUTIVE, ORSAY S'EST ENGAGÉE DANS LA SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET A MIS À L'HONNEUR UNE ASSOCIATION "ANTENNA TECHNOLOGIES BURUNDI : SOLIDARITÉ FRANCE-BURUNDI".

Comment est née l'association ?

Je rentrais avec un ami avec qui nous discutons de l'avancement d'un projet commun quand il me dit : "connais-tu la spiruline" ? Et il m'envoya sur Google chercher des informations sur cette algue ! Depuis cette après-midi de juin 2006, c'est comme si je ne parlais et ne respirais que de la poudre de spiruline. J'ai décidé de monter une association pour créer un cadre officiel de culture de spiruline humanitaire.

Quels sont ses objectifs ?

L'objet de l'association est la vulgarisation de la spiruline en France, et sa culture dans un but humanitaire au Burundi et autres pays d'Afrique. Ce projet créera de l'emploi, générera des revenus et apportera une nouvelle technologie aux ménages regroupés en coopératives dans le cadre d'un développement durable.

Quelles actions avez-vous déjà menées ?

Les actions directement visibles sont une sensibilisation à la solidarité internationale dans 3 écoles élémentaires, le colloque sur la spiruline organisé à la MJC de Chilly Mazarin et la participation au Duathlon du 12/11/06 à Orsay.

Quelles seront les répercussions sur le Burundi ?

La culture de la spiruline apportera un énorme supplément en protéine dont la population Burundaise a cruellement

besoin. Elle baissera surtout le taux de malnutrition des -5 ans dont il est dit qu'il est actuellement des plus élevés au monde. La culture de la spiruline pourra également être perçue comme un potentiel bassin d'emplois.

Quels sont les besoins urgents ?

Nous voudrions sauver des affres de la malnutrition au moins 20 000 enfants burundais en 2007. Pour cela, l'association a besoin, dans l'immédiat, de fonds pour réaliser une mission de prospection au Burundi, démarrer l'installation de bassins expérimentaux de spiruline à Bujumbura et former les premiers techniciens vulgarisateurs : soit 10 € pour sauver un enfant.

*Joseph Kirahagazwe,
coordinateur principal de
l'association Antenna Technologies
Burundi : Solidarité France-Burundi*



Les Tambours du Burundi à la Grande Bouvêche, lors du 1^{er} duathlon d'Orsay, le dimanche 12 novembre. Un groupe de percussionnistes à la musique fascinante, d'une force inouïe.

Intercommunalité :

les transferts se poursuivent...

CONFORMÉMENT
AU CODE GÉNÉRAL
DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES,
LA CULTURE EST UNE
COMPÉTENCE
OPTIONNELLE POUR
LES COMMUNAUTÉS
D'AGGLOMÉRATION.



En conséquence, la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay a choisi, parmi quatre autres compétences optionnelles, de se doter de celle concernant la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels, tout en laissant aux Communes la maîtrise de la politique culturelle.

La déclaration d'intérêt communautaire doit précéder tout transfert d'équipement. Une première étape a été franchie le 7 juillet 2005, avec effet au 1^{er} janvier 2006, pour les écoles de musiques et certaines salles de diffusion culturelle.

Puis, le 26 octobre 2006, le Conseil Communautaire a complété cette délibération et déclaré également d'intérêt communautaire, les bibliothèques et médiathèques existantes sur le territoire. Le 1^{er} janvier 2007, la médiathèque de Palaiseau et les bibliothèques de Bures-sur-Yvette, Igny, Saclay, Gometz-le-Châtel, Saint-Aubin

et Orsay, ainsi que le personnel concourant directement aux missions et au fonctionnement de ces équipements, seront transférés à la CAPS.

L'objectif de cette mise en réseau est de renforcer la politique de lecture publique sur le territoire et d'améliorer son accès, par la mutualisation des catalogues et des animations culturelles, la mise en œuvre d'un plan concerté de développement des collections, l'ouverture vers de nouveaux publics avec de nouveaux services, et à terme, une harmonisation des conditions de prêt par le biais d'une carte unique pour l'ensemble des habitants de la CAPS.

A Orsay, ce transfert concerne la bibliothèque du Centre, la discothèque et les bibliothèques des quartiers du Guichet et de Mondétour. Il s'accompagne d'une nouvelle organisation puisque deux nouveaux agents, Murielle Alex et Michel Robert, sont venus compléter l'équipe des bibliothé-

caires et que la responsabilité des deux bibliothèques de quartier sera désormais assurée par Dorothee Charrier au Guichet et Fabienne Courtasson à Mondétour. Au total ce sont 17 agents, dont un personnel d'entretien, qui auront été transférés au 1^{er} janvier 2007.

Les bénévoles, qui jouent un rôle primordial dans le fonctionnement des structures orcéennes par le biais des permanences, des animations et des comités de lecture, sont également concernées par le transfert. Désormais l'association des bibliothèques-discothèque d'Orsay- ABMO- sera subventionnée par la CAPS.

A priori, ce transfert n'engendra pas de changement pour les usagers, mais permettra à tous les habitants de la CAPS de bénéficier des mêmes conditions de prêt que les Orcéens. De même, les Orcéens pourront fréquenter les structures des villes voisines concernées à conditions constantes.

1 mois, 1 exposition...
dans le hall d'accueil
de la Mairie.

JANVIER 2007

"Il était une fois l'arbre et l'homme"
Exposition des sculptures de Jean-François Bertrand, accompagnées de photographies des photographes en herbe de Clic-Clac Gosses, sur le patrimoine naturel et paysager orcéen.



FÉVRIER

Les œuvres de Nimet Deutsch *Impression : monotypes informatiques* est la première de cette artiste orcéenne de longue date, plusieurs fois lauréate du concours d'affiches de l'Exposition municipale d'Arts Plastiques.

MARS

Résistance, photographies d'Henri Thurel réalisées lors de deux voyages en Arménie, en 1994 et en 2005.

AVRIL

Sculptures sur bois de Catherine Zuber

Stéphanie Révidat



SOPRANO LYRIQUE À LA CARRIÈRE INTERNATIONALE, ELLE CHANTE TOUS LES RÉPERTOIRES, DE MOZART À HAYDN. DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE, STÉPHANIE DONNE DES COURS DE CHANT À L'ENMDT VALLÉE DE CHEVREUSE.

Était-ce un choix de votre part d'enseigner à l'ENMDT ?

En fait, c'est le professeur qui était là précédemment, Valérie Guillorit, qui a pensé à moi au moment de son départ. C'était une chance, car les places de professeur sont rares.

Que vous apporte l'enseignement ?

J'aime le contact avec des gens de milieux différents. J'aime transmettre l'art du chant, quel que soit le niveau de départ de la personne que j'ai en face de moi. J'aime voir les gens progresser, se remettre en question. J'ai 6 élèves dont 5 veulent être chanteurs professionnels, je les vois 4 fois par mois et à côté de cela ils ont un gros travail personnel à fournir, notamment de réflexion pour développer leur voix.

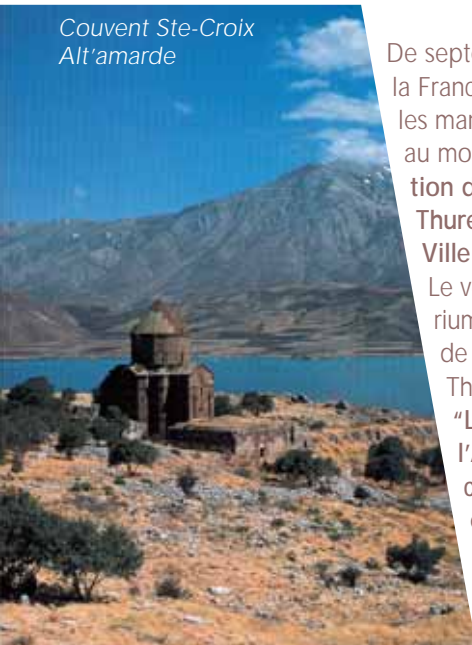
Quelles qualités faut-il avoir pour chanter ?

À mon avis deux qualités sont essentielles. D'abord la générosité. Il faut avoir envie de transmettre la musique du compositeur, il faut avoir envie de donner la musique aux autres. Et puis il faut avoir la volonté de se remettre en question, il faut aimer chercher en soi les solutions. Tout le monde a une belle voix, ensuite chacun a plus ou moins d'aptitude pour la travailler et la faire évoluer.

Stéphanie se produira à l'Opéra de Massy le 27 avril, avec l'ensemble baroque "Les Paladins", dans "L'Ormindo" de Cavalli dirigé par Jérôme Correas.

Année de l'Arménie

Couvent Ste-Croix
Alt'amarde



De septembre 2006 à l'été 2007, la France fête l'Arménie. À Orsay, les manifestations commenceront au mois de mars, par l'exposition de photographies d'Henri Thurel, Hall de l'Hôtel de Ville.

Le vendredi 23 mars à l'auditorium aura lieu une conférence de Claude Mutafian, Nicole Thierry et Anna Leloyan sur "La brillante civilisation de l'Arménie à l'époque des croisades à travers son art et son histoire".

Au mois d'avril, trois événements à ne pas manquer :

→ **"Antranik et la montagne sacrée : conte arménien" de Nane Carzou.**

→ **Soirée lecture et dédicace de "La huitième colline" en présence de l'auteur Louis Carzou et en collaboration avec l'ABMO.**

Cette programmation se poursuivra en apothéose en mai et juin, par une très belle rétrospective des œuvres du peintre Carzou à la Bouvêche, et le concert d'un ensemble vocal et instrumental arménien à l'Eglise d'Orsay, la Chorale Koghtan.

Infos retraite de la CNAV

Le relevé de carrière et le questionnaire de la Cnav

En 2006, les assurés franciliens nés en 1949 et 1950 ont reçu de la Cnav un questionnaire et un relevé de carrière à vérifier et à compléter, étape essentielle dans la préparation de leur future retraite. Le relevé de carrière répertorie pour chaque assuré, année par année, les salaires soumis à cotisations, les trimestres correspondant utilisés pour calculer la future retraite, et aussi les périodes d'inactivité (maladie, chômage, invalidité, etc...)

Pendant, répondre au questionnaire n'a pas la valeur d'une demande de retraite. En effet, celle-ci doit tout de même être effectuée 4 mois avant la date de départ choisie en complétant le formulaire "Demande de retraite personnelle" ou mieux, sur le site.

Pour tout contact CNAV : 01 40 37 37 37
www.retraite.cnaf.fr



54^{ème} Journée mondiale des Léprieux
 27-28 Janvier 2007



Risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Pourquoi est-ce dangereux ?

C'est un gaz inodore, invisible et très toxique. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz, charbon, essence...

Quelles sont les causes du danger ?

- Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus
- Une mauvaise aération du logement
- Les fumées mal évacuées

Comment éviter les intoxications ?

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel
- Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air
- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

Risques d'incendie

Comment être averti à temps ?

Avec un détecteur avertisseur de fumée (magasins de bricolage)

Comment éviter les risques ?

- Eteindre complètement les cigarettes
- Tenir les allumettes et les briquets hors de la portée des enfants
- Ne pas laisser de casseroles sur le feu sans surveillance
 - Laisser les produits inflammables loin des radiateurs, plaques chauffantes
 - Ne pas raviver un feu avec de l'alcool ou de l'essence
 - Ne pas laisser les appareils électriques en veille
 - Avoir un extincteur chez soi

Quelles précautions prendre ?

Faites régulièrement vérifier par des professionnels, vos installations d'électricité, de gaz et de chauffage.



La Clarté-Dieu : un lieu d'accueil

La Clarté-Dieu est un lieu d'accueil spirituel depuis plus de 50 ans.

Les bâtiments, édifiés dans un vaste parc de 5 ha, offrent une capacité de plus de 200 personnes en salles et 80 chambres, dont 43 avec 2 lits. Outre les groupes ou personnes individuelles désireuses de faire une retraite spirituelle, la Clarté-

Dieu peut également accueillir diverses activités culturelles ou associatives pour des réunions, des rencontres, pourvu que celles-ci soient respectueuses des valeurs qui se vivent en ce lieu. Plusieurs bénévoles consacrent aussi une partie de leur temps à la vie de la Clarté-Dieu et contribuent grandement à l'accueil et

aux permanences. Alors, n'hésitez pas à proposer votre aide précieuse.

La Clarté-Dieu, 95 rue de Paris

Tél. : 01 69 28 45 71

Fax : 01 69 28 91 66

Courriel : Clarte-dieu@wanadoo.fr

Site : <http://perso.orange.fr/clarte-dieu>



Prochainement dans votre mairie

Orsay Info + au service des habitants

LA MUNICIPALITÉ A DÉCIDÉ DE METTRE EN OEUVRE UN PÔLE D'ACCUEIL ET DE SERVICE, MUTUALISÉ ET TRANSVERSAL, "ORSAY INFO +". SON OBJECTIF EST D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU AUX ORCÉENS, DE SIMPLIFIER LEURS DÉMARCHES ET DE RENFORCER L'EFFICACITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX.



Info + pratique

Ouverture 1^{er} trimestre 2007
 Numéro de téléphone : 01 60 92 80 00
 Horaires et jours d'ouverture : service continu du lundi au vendredi de 8H30 à 19H et le samedi de 9H à 12H dans le hall de l'hôtel de ville.

Bientôt, vous n'aurez plus d'accueils spé-

cialisés dans le hall de la Mairie. Pour tout ce qui concerne l'Etat civil, les affaires familiales et la banque d'accueil, des agents polyvalents seront à votre service. Notre objectif principal est de garantir une haute qualité de service et assurer un meilleur écoulement des flux.

Les objectifs d'Orsay Info + sont les suivants :

- Simplifier le service public
- Réduire le temps d'attente
- Donner des interlocuteurs repérables, accessibles et uniques
- Répondre à 80 % des démarches les plus courantes et les plus rapides
- Concentrer et rassembler l'ensemble des informations relatives aux activités et prestations qui existent à Orsay.

- Information générale sur les activités municipales
- Remise de documents (agenda municipal, bulletin municipal...)
- Démarches administratives : carte nationale d'identité, passeport, inscription électorale, recensement militaire, actes de décès, de naissances de mariage
- Inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires, dérogations scolaires, calcul du quotient familial.

Les opérations qui exigent un traitement particulier continueront d'être gérées par les services municipaux référents.

L'accueil du centre communal d'action sociale, de la police municipale et des services techniques continuera à se faire dans leurs locaux respectifs.

Les missions d'Orsay Info + :

Un accueil aux services techniques

Afin d'améliorer le service rendu aux Orcéens, un guichet d'accueil a été aménagé dans les services techniques (situés dans la cour arrière de l'hôtel de ville). Une hôtesse vous y accueille de : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi.

L'hôtesse est également à votre disposition pour fournir les sacs "déchets verts" du SIOM.

Tél. 01 60 92 81 00
accueiltechnique@mairie-orsay.fr

Noël pour nos Anciens

L'ambiance était au rendez-vous, le 6 décembre, pour ce **traditionnel repas de fin d'année des anciens**, organisé par la Commune et au cours duquel les doyens (plus de 90 ans) sont toujours à l'honneur.



Le samedi 25 novembre a eu lieu **l'exposition-vente annuelle des travaux réalisés par nos Anciens au sein des résidences de personnes âgées.**

Ils ont été confectionnés, de façon individuelle ou collective, dans le cadre des ateliers de travaux manuels (peinture sur soie, mosaïque, encadrement, confitures...).



Le traditionnel repas de Noël a réuni, le 18 décembre, les résidents des RPA de St Laurent et de la Futaie. Le repas a eu lieu dans la salle de restaurant de la résidence St Laurent et était suivi d'un après-midi dansant dans les salons !

Les illuminations à Orsay



Rideaux de lumière, sapins aux guirlandes rouges ou bleues, étoiles des neiges scintillantes... Cette année encore, la ville s'est parée de mille lumières dans toute la ville pendant les Fêtes. Le Père Noël était cette fois-ci dans le Parc d'Eastcambridge avec son traîneau et ses rennes, pour le plus grand plaisir des petits Orcéens.



Ils étaient plus de 80 sur la ligne de départ du **1^{er} duathlon d'Orsay**, prêts à parcourir 5 km à pied et 13 km en VTT à travers la ville et les bois, le dimanche 12 novembre. Une ambiance conviviale et chaleureuse assurée par les tambours du Burundi. Ce duathlon ouvrait la **Semaine de la Solidarité internationale à Orsay**. Les enfants des participants ont pu, eux aussi, faire leur parcours à vélo ou rester tranquillement jouer à des jeux de société... **Merci aux partenaires de la ville ; la Société Générale, Franprix, les Établissements Laurence, Danone, l'OMS et les associations Avenir cycliste d'Orsay et Antenna technologies Burundi, qui s'est vue remettre un don de 400 €, saluant ainsi son action humanitaire.**



C'est dans une ambiance conviviale, que se sont déroulées les **18 et 19 novembre**, les journées de solidarité et de partage de **l'association Appel Détresse**. Cette année, les bénéfices des ventes étaient destinés au fonctionnement du village Appel Détresse à Antananarivo à Madagascar. L'association continue à être au côté des plus pauvres sur tous les continents.

Semaine de la Solidarité internationale



Pendant la **Semaine de la Solidarité internationale**, différentes manifestations ont été proposées aux Orcéens : le village de la solidarité, des contes... De nombreuses familles ont fait le déplacement pour venir écouter Beniwé. Les enfants des Centres de loisirs et de la section jeunesse des bibliothèques municipales sont venus écouter les contes africains et partager un goûter équitable.





Chaque année, la Mairie organise la traditionnelle cérémonie de **remise des diplômes du travail : des salariés de grandes entreprises, qui résident à Orsay**, y reçoivent aussi un diplôme marquant la consécration de vingt, trente, parfois quarante années de labeur. En 2006, la Bouvêche a accueilli cette cérémonie le 30 septembre.



“C’est le sida qu’il faut exclure, pas les séropositifs”. Ce message de tolérance porté par l’association **AIDES**, a trouvé écho auprès des élèves de 3^{ème} des collèges Alain-Fournier et Alexander Fleming. Au cours d’une rencontre d’une heure, tous ont pu échanger, débattre sur les idées reçues et actualiser leurs connaissances.

La 4^{ème} nuit du foot en salle, au profit du Téléthon, s’est déroulée le vendredi 8 décembre dernier, le soir. Les matchs se sont succédés jusqu’à 7 heures du matin et ont vu la victoire de l’équipe GBR.

Un grand merci aux joueurs et aux spectateurs pour la plupart des adolescents venus de toute l’Ile-de-France, qui, cette année encore, se sont montrés particulièrement généreux. Total des dons : 5 000 €.

Remercions aussi l’association culturelle portugaise, qui a organisé, le samedi 9 décembre, un dîner très animé et convivial au profit du Téléthon et qui s’est déroulé au restaurant scolaire du Guichet.



Cette année, la cérémonie au **Monument aux morts** du 11 novembre, des enfants de CM2 du Centre et les jeunes sapeurs-pompiers volontaires se sont recueillis avec les associations d’Anciens Combattants d’Orsay.

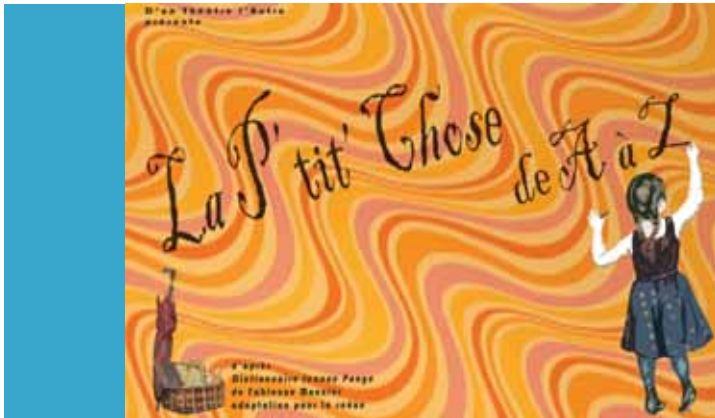
Notre ville évolue sereinement et rajeunit tranquillement... Il suffit, pour s’en rendre compte, de venir à la rencontre des **Nouveaux Orcéens** ; le 30 septembre, les familles étaient nombreuses pour le tour de la ville en autocar, visite commentée par les bénévoles de l’Office de Tourisme de la Vallée de Chevreuse et de l’association Accueil des Villes françaises (AVF). Puis, chacun a pu échanger avec l’équipe municipale autour d’un goûter chaleureux à la Bouvêche.



Semaine Bleue

Cette année, le thème national de la Semaine bleue était "Jeunes et vieux ensemble". Cela a donné lieu, sur Orsay, à de nombreuses rencontres intergénérationnelles orchestrées par la Direction des affaires familiales et le CCAS, avec les Résidences des Personnes Agées de la ville d'Orsay, entre le 16 et 22 octobre 2006.

"C'était comment quand j'avais ton âge ?". Voilà le thème de cette discussion qui a rassemblé nos Séniors et de petits Orcéens de l'école élémentaire du Centre pendant la semaine bleue. Salle Jacques Tati, certains ont récité avec émotion, les fables de la Fontaine. D'autres encore sont venus jouer à des jeux de société, partager un goûter préparé par les enfants... Souvenirs, souvenirs...



Pendant la **Semaine bleue** dédiée aux Séniors, les Orcéens ont pu apprécier le spectacle déambulatoire adapté du roman de Fabienne Mounier, "Dictionnaire Jeanne Ponge", mis en scène par la Compagnie d'Un Théâtre à l'Autre.



Pendant la **Semaine nationale du goût**, du 16 au 20 octobre, les enfants des écoles d'Orsay ont dégusté un menu "spécial terroir" et participé à différentes animations : petits-déjeuners dans chaque restaurant scolaire - avec l'aide du personnel de la restauration, les agents CLM, les ATSEM et les agents d'entretien -, confection de fruits déguisés avec la participation d'anciens commerçants, Messieurs Pichois et Delaporte et visite du marché. Merci à M. Guibert, gérant des caves Nicolas d'Orsay et aux commerçants du marché pour leur contribution active à la réussite de cette manifestation.





Goûter de Noël organisé par l'ARO (Association des retraités d'Orsay) pour ses adhérents au restaurant scolaire du Centre, le 13 décembre.



Sortie surprise de l'ARO qui a eu lieu cette année le 12 octobre au "Coq au Vin", avec près de 200 convives autour de la table !



Dans le cadre de Jazz à Orsay, concert de hardbop avec le Laurent Marode Sextet, le 24 novembre à l'Auditorium.



Pour la 16^{ème} édition du Salon des Antiquités scientifiques, passionnés et amateurs ont pu arpenter des espaces riches de belles trouvailles le dimanche 8 octobre.

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants des CLM ont accueilli la troupe, Pois de Senteur, avec leur spectacle de marionnettes "Le potager de Néroline", et travaillé autour du thème d'Halloween en confectionnant des déguisements de sorcière et de citrouille avant de défiler dans la Commune, avec une halte à la Mairie pour recevoir quelques friandises et clémentines...



Un beau succès pour cette 2^{ème} Bourse aux jouets organisée le 9 décembre par les associations de parents d'élèves de l'école primaire du Centre et l'école élémentaire du Guichet. 20% des gains sont reversés à la coopérative au profit des activités des enfants pendant l'année.





Animation autour du **Bar des goûteurs d'eau** organisé par la société **Lyonnaise des Eaux**. Puis, visite commentée de la station de mesure de qualité des eaux de l'Yvette par le garde rivière du **SIAHVY**. Et enfin, une analyse sur le bassin de Saulx-les-Chartreux de la faune et de la flore de l'Yvette.



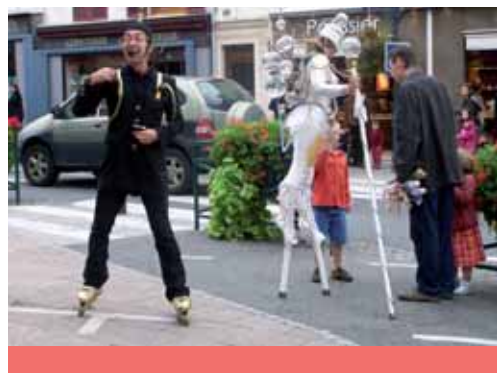
Le **Bar des Sciences** sur le thème de **l'énergie renouvelable** animé par Gaëlle Degrez avec les Drs P. Schulz, A. Aukaloo, P. Millet et JJ. Girerd, une approche originale de la science en partenariat avec le service communication de la **Faculté des Sciences d'Orsay**.



du 9 au 15 octobre

La Fête de la Science 2006 "Racontez-nous l'eau" à Orsay

Spectacle de rue par la **Compagnie Schpouki Rolls**, avec "la Porteuse d'eau" et "l'Allumé de l'eau".



Salle de découverte Goutteline, pour une première sensibilisation des enfants à l'importance de l'eau avec les animatrices de **Planète Science Ile-de-France**.



Stand expériences à Franprix : **"Physique et vie quotidienne"** par Pierre Fontes, professeur de physique.



Table ronde : **"Peut-on encore boire de l'eau du robinet en toute tranquillité ?"**, animée par **Olivier Las Vergnas** de la **Cité des Sciences**. **Monique Chotard**, Cieau - **Arnaud Mokrani**, Agence de l'Eau Seine-Normandie - **Michel Conan**, Lyonnaise des Eaux/Groupe Suez - **Françoise Vivien**, SIAHVY - **Christelle Marlin**, Faculté des Sciences d'Orsay - **Bernadette de Vanssay**, Académie de l'Eau.





De nombreuses animations ont apporté dans Orsay une **ambiance très festive** à l'occasion des fêtes de fin d'année ; les fêtes de Noël dans les rues de la ville, des contes de Noël à la bibliothèque du Centre, les fêtes dans les écoles et dans les crèches et bien sûr, le spectacle pyrotechnique.



La cabane du **Père Noël** avec ses lutins dans les rues d'Orsay.

L'exposition-vente "Art et Artisanat", a eu lieu les 18 et 19 novembre à **Mondétour**. Les nombreux visiteurs ont pu choisir des cadeaux originaux, réalisés par des artistes locaux. Un grand choix d'objets y était proposé : broderies, bijoux, décorations florales, peintures sur divers supports...



Les artistes de l'association **Mosaïque** ont exposé et vendu leurs œuvres uniques et originales à la boutique de Noël qui s'est tenue le week-end du 25 et 26 novembre à la Bouvèche.



Ateliers de lecture à haute voix, animés par Janine Hillenweck, les 17 et 19 novembre 2006. Pour ce divertissement littéraire, le thème choisi était : "Le temps de vivre" d'Aragon à Yourcenar, en passant par Colette, Montaigne, Péguy et bien d'autres ; de multiples facettes pour ce thème bien actuel.



La nouvelle gendarmerie de Limours a été inaugurée le 20 octobre dernier en présence du Préfet de l'Essonne et de nombreuses personnalités venues entourer le Maire de Limours, Jean-Raymond Hugonet. La gendarmerie inclut une caserne et vingt logements pour accueillir les familles des gendarmes.



Cette année, **le Rotary Club d'Orsay** a choisi de faire don de 3 téléviseurs, avec lecteur DVD intégré, au Centre de Protonthérapie d'Orsay (CPO). Ces téléviseurs ont été installés dans les studios des RPA municipales, qui accueillent régulièrement toute l'année les enfants et les adultes traités au CPO pour des tumeurs. Merci au Rotary pour ce don humanitaire.



Soirée annuelle organisée par l'association CHLOÉ le 8 décembre à la Bouvêche avec 3 exposés ; du château d'Orsay à la Maison des associations par Monique Wachthausen, l'histoire de la Poste à Orsay par Raymond Sené et les jumelages d'Orsay par Bernard Briquet.



Un tournoi scolaire de rugby (acharné !) s'est déroulé sur le terrain d'honneur de rugby les 1^{er} et 2 décembre entre les différentes classes de CM2 d'Orsay.



Le 8 septembre le SVCP (Sport Viry Club de Pétanque) se déplaçait à Orsay pour jouer le 2^{ème} tour départemental de la Coupe de France. Bravo à l'équipe SVCP pour sa belle prestation, merci au club d'Orsay pour la qualité de son accueil et de ses installations et merci également aux vaillants supporters qui avaient fait le déplacement. Une belle soirée !



Bravo aux résultats du concours **"Le Temps" organisé par l'ABMO**, vendredi 1^{er} décembre 2006 à Mondétour.
Chez les adultes : 1^{er} prix : Ronald Kunne
2^e prix : Mauricette Lavacherie
Chez les enfants : 1^{er} prix : Marie Cabadi
2^e prix : Julie Pires Diogo

"Pas de danse - Temps de vie", Création originale de la compagnie **Carpe Diane** dans le cadre de la saison culturelle 2006 à Orsay sur le thème du Temps de vivre.

La compagnie Carpe Diane est née de la rencontre passionnée de danseurs professionnels et d'amateurs avertis le 19 mai 2005. Depuis, la compagnie a eu l'occasion de se présenter à différentes reprises, dont dernièrement le 10 novembre à Orsay.





Restaurant Le Luka's



Ouvert depuis le 8 octobre par Monsieur et Madame Lucas, ce restaurant de 40 couverts vous accueille pour déguster une cuisine française traditionnelle. La formule de midi comprend un buffet d'entrées à volonté, un plat, une boisson et un dessert, le tout cuisiné sur place. Pas de routine dans les menus, puisque chaque jour un ou deux plats du jour sont proposés. On peut également venir au Luka's prendre son petit-déjeuner ou boire un thé accompagné d'une pâtisserie dans l'après-midi. À noter, chaque vendredi soir est organisée une "Happy hour" de 18h à 20h avec la bière pression 40 cl au prix de la bière 25 cl (2.10 €), servie avec des amuses bouche faits maison (quiches, pizzas, saucisses feuilletées). De quoi régaler les gourmands !

50 rue de Versailles,
tél. : 01 69 07 81 03.

Ouvert de 6h15 à 20h30
du lundi au vendredi.

Formule du midi, 12 euros,
plat de 9 à 13 euros.

Dîner sur réservation uniquement.



"Les Fromages d'Aurore" obtiennent la Papille d'or 2006

Qualité des produits, hygiène, traçabilité, présentation, conseil et service sont autant de critères qui ont permis à Gilles Barbé d'être récompensé cette année. Il est présent le vendredi au marché du Centre et le dimanche au marché de Mondétour.

Tél. : 06 11 33 28 43
Family-barbe@wanadoo.fr

La Petite Gourmandise

Cette boutique de chocolats, thés, confiseries et dragées a changé de propriétaire depuis le 1^{er} octobre 2006. Madame Foubert remplace dorénavant M. et Mme Mercier.

16, rue de Paris, tél. : 01 69 28 00 69

Ouverture du mardi au vendredi de 10h à 13h30 et de 15h à 19h15, le samedi de 10h à 19h15 et le dimanche de 10h à 12h30.

Votre restaurant 100% TONUS change de nom et devient 100% NATURE

Sont proposés chaque jour, en plus des formules petit-déjeuner, un plat du jour végétarien et un plat du jour gourmand. Le tout cuisiné sur place à partir de produits frais.

Plat végétarien : 6.50 €

Plat gourmand : 9.50 €

formule petit déjeuner : 7 €

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 14h30
et mardi, mercredi, jeudi de 19h30 à 21h30

43 Boulevard Dubreuil, tél. : 01 69 86 95 74

Espace 100% non fumeur

Tous les plats peuvent être emportés



Cri'Style

Cette boutique de décoration s'est installée depuis le mois d'octobre au 18, rue de Paris. Sa propriétaire, Madame Christine Bodren, poussée par son goût de l'esthétisme, propose différents articles de style moderne. Objets de décoration, arts de la table, luminaires, meubles en plexiglas, linge de maison... bref des idées cadeaux à tous les prix.

Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 13h30 et de 15h à 19h

Tél. : 01 69 07 81 97 / cristyle@orange.fr

MADAME HAREL,

COIFFEUSE À DOMICILE,

VOUS INFORME DE

SON NUMÉRO

DE TÉLÉPHONE :

01 60 19 30 11

TÉLESSONNE VISIBLE SUR INTERNET

Après le câble, le satellite et l'ADSL, Télésonne est désormais visible gratuitement et en direct sur son site : www.telessonne.fr. Les vidéos de toutes les émissions sont en ligne et téléchargeables sans limite sur ordinateur et I-Pod. Télésonne est également visible sur le site internet de la mairie : www.mairie-orsay.fr

santé

À l'heure où nous mettons sous presse nous apprenons que la Haute Autorité de Santé (H.A.S.), après visites de ses experts, a conclu que le centre Hospitalier d'Orsay a satisfait à la procédure de certification, sans réserve, pour une durée de 4 ans. Une très bonne nouvelle pour tous !!! Nous en reparlerons.

Une nouvelle ligne de bus nocturne

Depuis le 9 décembre une ligne de Bus "Noctilien" a vu le jour, nommée "N122". Son exploitation est effectuée par des bus accessibles aux utilisateurs de fauteuils roulants et présente les mêmes caractéristiques de service que les Noctilien existants : Exploitation tous les jours de l'année, intervalle d'une heure, amplitude de service de 0H30 à 5H30 et présence à bord d'un accompagnateur. Elle partira de Paris (Place du Châtelet) et demeurera sur la

voierie la plus directe parallèle au RER de la ligne B, durant sa fermeture, jusqu'à la gare de Saint Rémy Lès Chevreuse. Les points d'arrêts seront implantés sur cette voierie au droit de chacune des gares et non au plus près de celles-ci. Le bus s'arrête devant chaque gare RER entre Massy Palaiseau et Saint Rémy Les Chevreuse ; Pour tout renseignement, appeler la RATP tél. : 08 92 68 77 14

Stationnement payant à Orsay

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Le samedi de 9h à 12h

Gratuit le dimanche et les jours fériés et le mois d'août.

L'Institut d'Optométrie de Bures accepte des dons pour financer 3 projets humanitaires (dépistage et équipement de lunettes) au profit d'enfants, au Mali, en Inde et à Cuba. Renseignements : bures@ico.asso.fr Tél. : 01 64 86 12 12

Permanences du Député Pierre Lasbordes à Orsay en 2007

le 3^{ème} vendredi du mois de 17h à 18h30 :

19 janvier - 16 février - 16 mars - 20 avril - 18 mai - 21 septembre

19 octobre - 16 novembre - 21 décembre

Une nouvelle structure de service d'aide à la personne PLAISIR D'AIDER agréée par l'état (agrément 2006-1913) couvre la commune d'Orsay et tous ces citoyens. Les services proposés sont : aide et ménage à domicile, bricolage, déplacement accompagné, jardinage, livraison... + de 38 services. Toutes les prestations réalisées à votre domicile par l'agence PLAISIR D'AIDER ouvrent droit à 50% de déduction fiscale sur les sommes versées grâce à l'agrément "Emplois Familiaux" délivré par la Direction départementale du travail et de l'Emploi.

Votre agence locale : PLAISIR D'AIDER
Monsieur Didier Caroubi
01 64 49 07 80 - www.plaisirdaider.com



Le docteur Jean-Marc Flamary, ORL, a changé d'adresse professionnelle. Son cabinet se trouve désormais à l'adresse suivante :

Résidence L'Esplanade Bat. B
4 passage du Chemin de fer
01 64 46 23 59

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT QUE VOUS N'OCCUPEZ PAS
Ce logement est occupé...

... ou vacant depuis plus de 12 mois

... il nécessite ou non des travaux d'amélioration

L'ANAH VOUS AIDE POUR RÉHABILITER VOTRE PATRIMOINE ET/OU LE REMETTRE SUR LE MARCHÉ LOCATIF
Pour en savoir plus ...

N'hésitez pas à contacter,

le PACT-ARIM Essonne au

Tél. : 01 60 78 53 00 Fax : 01 60 78 17 07

Pactarim91@pactaril91.com

Mis gratuitement à votre disposition

par la délégation départementale de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

Anah.dde-91@equipement.gouv.fr

Les Orcéens sont invités à parrainer une jeune fille de leur connaissance répondant au principe du legs de la Rosière.

Le couronnement de la "Rosière 2007" aura lieu lors des fêtes d'Orsay en juin. Les inscriptions doivent être adressées avant le 31 mars à :

Pierre Lucas, OMAF,
Mairie d'Orsay
BP 47, Orsay.
Tél. : 01 60 92 80 22

numéros de téléphone utiles

Administrations

Standard de l'Hôtel de Ville	01 60 92 80 00
Mél de la Mairie	info@mairie-orsay.fr
Le Maire en direct (appel gratuit)	0 800 091 400
Mairie Annexe de Mondétour	01 69 28 87 45
Préfecture d'Evry	01 69 91 91 91
Sous-préfecture de Palaiseau	01 69 31 96 96
Perception	01 64 86 18 40
Centre des impôts de Palaiseau nord-est	01 69 31 82 00
Centre des impôts de Palaiseau sud-ouest	01 69 31 83 00
Caisse d'Allocations Familiales	01 69 26 85 12
Sécurité Sociale	0 820 904 125
La Poste d'Orsay	01 64 86 15 90
RATP (3615 RATP)	0 836 687 714
EDF /GDF	0 810 764 993
SIOM - Nouvelles coordonnées	01 64 53 30 00
N° Vert Collecte Sélective	0 800 100 616
SIAHVY	01 69 31 72 10
Office de Tourisme	01 69 28 59 72
Conseil Régional d'Ile-de-France	01 53 85 53 85
Conseil Général de l'Essonne	01 60 91 91 91
CAPS	01 69 35 60 60

Urgences

Pharmacie de garde (appeler le commissariat des Ulis)	01 64 86 17 17
Médecin de garde	01 69 07 47 18
Hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Centre anti-poison	01 40 05 48 48
Samu	15
Urgences Mains	01 69 10 30 30
Pompiers	18
Police Nationale	17
Commissariat des Ulis	01 64 86 17 17
Bureau de Police d'Orsay	01 64 86 11 66
Police Municipale	01 64 46 00 00
Gendarmerie	01 60 19 32 32

Social

SOS Amitié	0 820 066 066
SOS Suicide	01 40 50 34 34
Violence conjugale femme info service*	01 40 33 80 60 ou 17
SOS Enfance maltraitée	0 800 054 141
Sida Info Service	0 800 840 800
Drogue Info Service	113
Aide à domicile	01 69 07 23 62
Allo Service Public	39 39

* remplace le numéro de SOS Femmes battues

Crèches

Crèche collective du Parc	01 60 92 80 10
Crèche collective La Farandole	01 69 07 74 24
Crèche familiale	01 64 46 70 39
Centre de la Petite Enfance de Mondétour "Petit Prince"	01 60 92 39 60
Halte-garderie "Boîte à Coucou"	01 60 92 80 15
Crèche parentale Trot'menu	01 69 28 38 32

Centres de loisirs

Quartier du Centre	01 64 46 29 01
Quartier de Mondétour	01 69 28 83 06
Quartier de Maillecourt	01 60 10 43 58
Quartier du Guichet	01 69 28 82 95
CESFO (secrétariat)	01 69 15 55 33
	ou 01 69 15 65 96

Établissements d'enseignement

École Maternelle du Centre	01 69 28 64 23
École Maternelle du Guichet	01 69 28 57 97
École Maternelle de Maillecourt	01 60 10 06 29
École Maternelle de Mondétour	01 69 07 30 88
École Primaire du Centre	01 69 28 57 99
École Primaire du Guichet	01 60 10 45 61
École Primaire de Mondétour	01 69 07 25 38
Collège Alexander Fleming	01 69 28 68 80
Collège Alain-Fournier	01 69 31 24 00
Collège de Mondétour (les Ulis)	01 69 07 27 77
Lycée Blaise Pascal	01 64 86 16 00
École Ste Suzanne (maternelle et primaire)	01 69 28 42 51
Cours Secondaire d'Orsay (secrétariat)	01 69 28 43 72
Faculté d'Orsay (secrétariat)	01 69 15 67 50
Ecole Nationale de Musique et de Danse	01 69 28 72 07

Bibliothèques/Discothèque d'Orsay

Bibliothèque du Centre	01 60 92 81 70
Bibliothèque du Guichet	01 64 46 16 39
Bibliothèque de Mondétour	01 64 46 58 06
Discothèque	01 60 92 81 71

Espace Jeunes Multimédia

Service Jeunesse / BIJ	01 60 92 58 85
------------------------	----------------

lundi 5 février 2007,
lundi 26 mars 2007,
à 20h30, Salle du Conseil Municipal

pour plus de précisions, vous pouvez consulter le compte-rendu succinct du Conseil municipal sur notre site Internet : www.mairie-orsay.fr

Séance du 25 septembre 2006

Extraits du compte-rendu

→ Intercommunalité

- Engagement de reprise de l'actif et du passif du SIEVYB

→ Finances

- Garantie d'emprunt accordée à la société Antin Résidence en vue de l'acquisition et de la réhabilitation de logements étudiants

- Vote de subventions complémentaires aux associations suivantes :

- Office du tourisme de la Vallée de Chevreuse	17700 euros
- Les Scrableurs Orcéens	100 euros
- Scouts et Guides de France	1800 euros
- Association culturelle portugaise	1300 euros
- Lycée Blaise Pascal, atelier Théâtre	500 euros

- Tarifs de location de la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville

→ Urbanisme

- Droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds commerciaux et les baux commerciaux.

- Approbation de la modification du plan d'occupation des sols d'Orsay

- Avis de la commune d'Orsay sur le plan local d'urbanisme de Gif-sur-Yvette

→ Scolaire

- Frais de scolarité applicables aux enfants non-Orcéens
- Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles privées, Sainte-Suzanne et Cours Secondaire d'Orsay
- Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association situées hors Orsay

→ Petite Enfance

- Demandes de subventions d'investissement pour "Le petit prince" et "La boîte à coucou" auprès du Conseil régional d'Ile de France et du Conseil général de l'Essonne

→ Sport

- Tarification spécifique de la piscine municipale aux membres de l'Amicale du personnel de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS)

- Demandes de subventions auprès de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS), du Département de l'Essonne et de la Région Ile-De-France pour l'organisation du premier duathlon à Orsay dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale

→ Culture

- Aménagement des abords de la gare du Guichet - Création de la Place Pierre-Gilles de Gennes, Prix Nobel

- **Motion** contre la nouvelle politique départementale d'aide aux communes

Séance du 4 décembre 2006

Extraits du compte-rendu

→ Intercommunalité

- Rejet de l'adhésion des Ulis à la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay

→ Finances et Personnel

- Décision modificative n°2 du budget 2006 - Ville
- Décision modificative n°1 du budget 2006 - Assainissement
- Versement d'indemnités d'aide technique aux agents de la direction des services fiscaux au titre de l'année 2006
- Vote de subventions complémentaires aux Associations Antenna Technologies Burundi et Ugo Prev
- Bilan social 2005
- Présentation Orsay INFO +

→ Services Techniques

- Avis relatif au schéma de réaménagement du ring des Ulis et de l'échangeur de Mondétour
- Convention entre la Commune d'Orsay et l'ASL "La Cyprenne Orion"
- Convention entre la Commune d'Orsay et l'Association Syndicale du "Bois des Rames"
- Nouveaux tarifs de transport de la ligne Orsay-bus 06-08
- Demande de subvention pour la réfection de l'éclairage des deux salles d'exposition de la Bouvèche

→ Scolaire

- Mode de calcul du quotient familial pour les familles en garde partagée
- Nouveaux tarifs de location des salles de restauration
- Nouveaux tarifs des cantines, des centres de loisirs maternels et des accueils périscolaires

→ Jeunesse

- Tarification des cours de chinois pour les non-Orcéens

→ Culture

- Nouveaux tarifs des cinémas

- **Motion** réclamant au Conseil Général de l'Essonne un entretien correct des voiries départementales traversant Orsay et motion réclamant au Préfet de Région des délais supplémentaires pour examiner les projets d'OIN.

Cimetière communal renouvellement des concessions

Extrait de l'arrêté municipal n° 06/ 183 du 18 octobre 2006

relatif au renouvellement des concessions :

"Les terrains concédés pour une période de 15 ans avant le 1^{er} janvier 1992, de 30 ans avant le 1^{er} janvier 1977, qui n'ont fait l'objet d'aucun renouvellement dès l'année d'expiration des contrats correspondants, et qui n'en feront pas dans les deux années suivantes, seront repris par la commune le 1^{er} janvier 2009. Les objets funéraires qui existent sur ces emplacements seront enlevés pour être mis en dépôt durant un an et un jour. Ils seront rendus aux personnes qui les réclameront au bureau de la conservation, en justifiant de leurs droits, jusqu'au 2 janvier 2010".

S'adresser au bureau du Conservateur du cimetière communal. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h (sauf jours fériés).

Tél 01 60 10 70 01 (Fax et répondeur).

Recensement de la population 2007

Le dernier recensement général de la population vivant en France a été effectué en mars 1999. Depuis, la méthode a changé. Toutes les personnes vivant sur le territoire national ne sont pas recensées la même année, et les enquêtes de recensement ont lieu désormais auprès d'un échantillon de la population.

Les enquêtes de recensement sont dorénavant préparées et réalisées par les communes. L'INSEE organise et contrôle la collecte des informations.

Dans quelques jours débiteront les opérations du recensement 2007. Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année. Quant aux communes de 10 000 habitants et plus, comme Orsay, elles réalisent tous les ans une enquête de recensement auprès d'un échantillon de leur population.

Entre le 18 janvier et le 24 février 2007, un agent recenseur envoyé par la Mairie rendra visite à certains foyers, muni d'une carte officielle signée du Maire.

Il remettra à chacun une feuille de logement avec autant de bulletins individuels que le foyer compte d'habitants. Ces documents seront remplis avec soin. Vous pourrez lui demander conseil, il vous aidera volontiers.

Le recensement revêt une très grande importance. Il concerne chacun de nous, dans notre environnement immédiat et dans notre avenir proche. En effet, les informations recueillies constituent une source statistique permettant d'élaborer des programmes de logements ou de rénovation, de décider de l'accroissement des moyens de transports collectifs et des voies d'accès, de l'ouverture ou de la création d'écoles, d'équipements sociaux, culturels et sportifs (crèches, maisons de jeunes, logements pour personnes âgées, ...)

Participer au recensement est un acte civique, c'est aussi une obligation. Destinés à l'INSEE, les questionnaires seront utilisés uniquement à des fins statistiques et ne pourront servir à quelque contrôle administratif. Si vous êtes tenus par la loi de répondre, vous devez être assurés du caractère confidentiel des informations recueillies.

Le recensement est utile à chacun de nous. L'exactitude de vos réponses permettra de réaliser un recensement complet et précis, et de préparer l'avenir de notre ville.

Pour savoir si vous faites partie de l'échantillon concerné par les opérations de recensement, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 01 60 92 80 00.



Après une longue et douloureuse maladie, **Jean Nicolas** est décédé le 14 octobre à soixante-quinze ans. Il était connu de beaucoup d'Orcéens pour son sourire et sa serviabilité. Aussi pour sa participation active dans de nombreuses associations comme l'ASEON devenue ASEOR, et Chloé, le Comité d'histoire locale d'Orsay et des environs dont il était devenu vice-président après avoir grandement collaboré à la rédaction des livres et revues de cette association. Marié et père de quatre enfants avec huit petits-enfants, il profitait de sa retraite pour s'adonner à la vie associative, animer un site internet et se consacrer à sa famille. Nous présentons à son épouse et ses enfants qui l'ont entouré, nos pensées les plus amicales et les assurons du souvenir précieux que nous laisse un ami ouvert, droit, humaniste et chaleureux.

Le 18 octobre dernier, **Arthur Marchand** nous a quittés dans sa 90^{ème} année. Il est parti comme il a vécu, toujours actif, un pinceau à la main, tous ceux qui l'ont connu se souviendront longtemps de sa gentillesse et de sa générosité. Nous présentons à ses proches, son épouse, ses filles et ses petits-enfants, nos sincères condoléances.

Raymonde Roby est décédée le 25 octobre à l'âge de 90 ans. Tous les anciens se souviennent de la boutique de Bourrelier-Sellier, place de la République. La famille Roby a tenu cette boutique pendant 3 générations et Madame Roby, pendant près de 60 ans. Avec elle, c'est une représentante du commerce artisanal traditionnel d'Orsay qui disparaît. À sa famille, la municipalité présente ses plus sincères condoléances.

Madeleine Gratacap Arrivée à Orsay en 1958, elle s'investit bénévolement pendant 22 ans dans la gestion du Cours secondaire d'Orsay. En 1982, elle fonde la section locale d'Appel - Détresse pour venir en aide aux plus démunis. Après la maladie qui la frappe, elle quitte en 2000 la présidence, mais reste à l'écoute. Elle nous a quittés le 25 septembre, nous présentons à ses proches nos sincères condoléances.

NAISSANCES

Louann Latte le 19 septembre / **Bohi Soumare** le 21 septembre / **Salomé David** le 25 septembre / **Léna Messier** le 28 septembre / **Inès M'Sellek** le 29 septembre / **Kais Mahboub** le 30 septembre / **Valentine Rampal** le 1^{er} octobre / **Nour Benali** le 2 octobre / **Amine Boga** le 2 octobre / **Nissrine Bakhella** le 3 octobre / **Titouan Saint-Bezar** le 4 octobre / **Ulysse Saint-Bezar** le 4 octobre / **Manéo Foulon** le 5 octobre / **Lise Hamelin** le 9 octobre / **Octave Brygo-Attila** le 10 octobre / **Ivan Jarrett** le 12 octobre / **Lana Martins-Baltar** le 15 octobre / **Simon Wang** le 16 octobre / **Darius Couly** le 17 octobre / **Emmanuel Marinca** le 22 octobre / **Valentin Rolland** le 24 octobre / **Emma Foucher** le 29 octobre / **Mélice Bibloque** le 31 octobre / **Tristan Rowe** le 2 novembre / **Estéban Pinto** le 4 novembre / **Raoul Mihoc** le 9 novembre / **Alexis Figueras** le 12 novembre / **Kimia Barry** le 13 novembre / **Alexandre Chandéze** le 16 novembre / **Noham Rivoirard** le 17 novembre / **Mahomey Gallopin-Aliprandi** le 18 novembre / **Jade Ouhayoun** le 20 novembre / **Laetitia Pouget** le 22 novembre / **Thomas Gaubert** le 25 novembre / **Aymeric Le Roux** le 29 novembre / **Bastien Gogol** le 30 novembre / **Ondine Missenard** le 9 décembre.

MARIAGES

Jean-François Raoux et **Laetitia Jardin** le 30 septembre / **Geoffrey Quenel** et **Audrey Thevenot** le 4 novembre.

DÉCÈS

Clémence Désardillier le 12 septembre / **Augustine Lansade** le 17 septembre / **Alexis Pharabod** le 21 septembre / **Madeleine Gratacap** le 25 septembre / **Alfred Braida** le 1^{er} octobre / **Raymonde Boireaud** le 13 octobre / **Jean Nicolas** le 14 octobre / **Arthur Marchand** le 18 octobre / **Colette Degonde** le 20 octobre / **Pierre Guénard** le 22 octobre / **Paulette Labbee** le 22 octobre / **Raymonde Roby** le 25 octobre / **Roland Delmas** le 25 octobre / **Yvonne Gros** le 26 octobre / **Denise Mellot** le 7 novembre / **André Hue** le 17 novembre / **Madeleine Layotte** le 21 novembre / **Jocelyn Vagner** le 23 novembre / **Josiane Deniau** le 25 novembre / **Espérance Sorel** le 28 novembre / **Jacqueline Morel** le 29 novembre / **Henri Gauté** le 1^{er} décembre / **Francine Maumené** le 1^{er} décembre / **Joaquim Correia de Magalhaes** le 3 décembre / **Aimée Copin** le 9 décembre / **Jean-Claude Croissant** le 10 décembre / **Odetta Rouyre** le 16 décembre / **Emidio Coren** le 16 décembre / **Marie Pallec** le 17 décembre.

→ PERMIS DE DÉMOLIR

M. et Mme Bihoreau - Squiban Nicolas et Claire, 36 avenue Parrat, démolition partielle, accordé le 13/07/2006 **M. Vacca David**, 15 avenue de l'Épargne, démolition d'un bâtiment annexe et d'une habitation, accordé le 18/08/2006 **SCI ACJ M. Lauriat**, 27 rue de la Corniche, démolition d'une habitation, accordé le 18/08/2006 **M. et Mme Ganthier**, 83 rue de Versailles, démolition d'un abri de jardin et d'une habitation, accordé le 23/08/2006 **2006 M. et Mme Hutchinson Adam**, 5 rue Louis Scocard, démolition d'un garage, accordé le 25/08/2006 **M. et Mme LY**, 18 avenue d'Orsay, démolition pour reconstruction, accordé le 25/08/2006 **M. et Mme Mathieu Stéphane**, 62 avenue de l'Épi d'Or, démolition d'un garage, accordé le 28/08/2006 **M. Leclerc Jérôme et Mme Leperlier Marie-Pierre**, 25 route de Monthéry, démolition d'un garage, accordé le 06/09/2006

→ DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

M. Auffret Philippe, 8 rue Marc Godard, modification de la façade, accordé le 06/07/2006 **SCI Mina**, 63 rue de Paris, construction d'un escalier extérieur, refusé le 06/07/2006 **M. et Mme Kosman Pamela et Benoit**, 17 rue des Sources, réfection de toiture, accordé le 10/07/2006 **M. Sainte Rose Charles et Mme Bibrac Maddly**, 5 rue du Guichet, transformation d'un atelier en pièce habitable, accordé le 10/07/2006 **Mme Bricot Pascale**, 16 avenue des Pinsons, extension d'un pavillon, accordé le 24/07/2006 **M. et Mme Caux Philippe**, 6 rue du Bois du Roi, extension d'un pavillon, accordé le 24/07/2006 **M. Questel Michel**, 2 rue de la Colline, réfection de toiture, accordé le 24/07/2006 **M. Serna Stéphane**, 42 avenue d'Orsay, changement de fenêtres, accordé le 24/07/2006 **M. Goueta Didier**, 15 avenue des Cottages, pose de vélux, accordé le 24/07/2006 **SCI ALFLEVE 2 M. Pater Alain**, 69 rue de Paris, modification de la façade, accordé le 24/07/2006 **M. Questel Michel**, 2 rue de la Colline, pose de châssis de toit, accordé le 03/08/2006 **M. et Mme Gouin**, 10 bis rue des Pâquerettes, édifier un abri de jardin, accordé le 03/08/2006 **Minon et Mme Koll**, 14 avenue d'Orsay, pose de châssis de toit, accordé le 03/08/2006 **M. Dosme et Mme Morand**, 19 allée de Tisfoune, fermeture porche d'entrée, accordé le 03/08/2006 **M. Guigon Didier**, 4 rue de Lozère, pose d'une porte fenêtre, accordé le 03/08/2006 **M. Bagnol Thierry**, 2 rue de Verdun, modification de toiture, accordé le 09/08/2006 **M. et Mme Lu Yuwei**, 17 avenue des Fauvettes, édifier une clôture, accordé le 18/08/2006 **M. Pichon Jean-François**, 10 avenue Parrat, pose de châssis de toit, accordé le 18/08/2006 **M. Cuvilliez Fabrice**, 28 rue Aristide Briand, édifier une clôture, accordé le 22/08/2006 **M. Chartier**, 12 avenue du Grand Mesnil, modification de la façade, accordé le 28/08/2006 **M. Simon Patrick**, 1 rue Georges Clémenceau, modification aspect extérieur, accordé le 28/08/2006 **M. Cesista Rommel**, 40 avenue de Villeziens,

modification de l'aspect extérieur, accordé le 28/08/2006 **Mme Lessert Nelly**, 15 rue de l'Yvette, édifier une clôture, accordé le 30/08/2006 **M. Autie Pascal**, 111 avenue de la Dimancherie, édifier une clôture, accordé le 31/08/2006 **M. Malaure et Mme Arnault**, 28 rue Léon Croc, édification d'une clôture, accordé le 31/08/2006 **M. Maréchal Jean-Claude**, 45 rue du Parc, création d'une ouverture, refusé le 31/08/2006 **M. Conchard Jean**, 5 rue des Sablons, reconstruction à l'identique d'une charpente, accordé le 01/09/2006 **M. et Mme Auget Christophe**, 28 boulevard de la Terrasse, réfection de la toiture, accordé le 01/09/2006 **M. Vianlaron Michel**, 81 rue de Versailles, édifier un abri de jardin, accordé le 01/09/2006 **M. Legrand Robert**, 75 avenue des Hirondelles, pose d'un portail, accordé le 05/09/2006 **Faculté des Sciences**, Le Bois des Rames, réalisation d'un ravalement, accordé le 05/09/2006 **Mlle Le Boueté Marie-Laure**, 98 avenue des Hirondelles, changement de porte, accordé le 11/09/2006 **M. et Mme Bichon**, 10 allée Clément Marot, édifier une véranda, accordé le 11/09/2006 **SCI CFBM Mlle Melato Cécilia**, 2 rue Serpente, modification aspect extérieur, refusé le 19/09/2006 **SCI QI M. Michaudel Stéphane**, 14 avenue des Bois, édifier une clôture, accordé le 25/09/2006 **M. Heulot Marc**, 46 avenue du Maréchal Joffre, pose d'un portail, accordé le 25/09/2006 **2006 M. Caristan**, boulevard Dubreuil, ouvrage technique, accordé le 25/09/2006 **CAPS M. Lamy François**, 87 rue de Paris, construction d'un escalier, accordé le 28/09/2006 **FICOP M. Pereira**, 39 avenue Saint Laurent, réalisation d'un ravalement, accordé le 02/10/2006 **M. Charles Jean-Pierre**, 32 rue André Chénier, création d'une véranda, accordé le 05/10/2006 **SCI LOYA Mme Tavernier de Recondo Anne**, 51 rue François Leroux, changement de fenêtres, accordé le 16/10/2006 **Mme Pougeon Anne-Marie**, 8 rue Archangé, pose de châssis de toit, accordé le 16/10/2006 **SCI Jacques et Pierre; M. Dénizard**, 5 rue de Paris, modification des ouvertures, accordé le 16/10/2006 **M. Tostin Jean-Claude**, 62 rue de Lozère, édifier une clôture, accordé le 16/10/2006 **M. Rigaud Michel et Mme Sartène Caroline**, 2 bis rue de la Dimancherie, pose de châssis de toit, accordé le 16/10/2006 **M. Hervé Dominique**, 23 boulevard Dubreuil, fermeture d'une terrasse, accordé le 19/10/2006 **M. Guidoux Patrick**, 107 avenue de la Dimancherie, pose d'un portail, accordé le 19/10/2006 **Mme Xerri Jeanne-Marie**, 95 ter rue de Versailles, construction d'un mur de soutènement, accordé le 23/10/2006 **SCI CFBM Mlle Melato Cécilia**, 2 rue Serpente, réalisation d'un ravalement, accordé le 23/10/2006 **M. et Mme Gaudiche Gilbert**, 95 bis rue de Versailles, édification d'une clôture, accordé le 23/10/2006 **M. et Mme Blandin Patrick**, 2 rue Circulaire, modification de la façade, accordé le 23/10/2006 **M. Jegoux Jean**, 35 ter rue de la Cure d'Air, édification d'une clôture, accordé le 24/10/2006 **Mme Benoit**, 8 rue Charles de Gaulle, aménagement intérieur, accordé le 24/10/2006 **SCI JAIA Madame Andrade**, 12 boulevard Dubreuil, édifier un abri de jardin, accordé le 25/10/2006 **Société Générale M.**

Rioux, rue de Verdun, création d'un Kiosque béton, accordé le 26/10/2006 **Bouyques Télécom, M. Taix**, rue André Maginot, pose et modification d'antennes, accordé le 27/10/2006 **M. Loyer Jean Michel**, 1 rue de la Troche, agrandissement d'une partie de garage, accordé le 27/10/2006.

→ PERMIS DE CONSTRUIRE

M. Poirrette Raymond, 20 route de Monthéry, construction d'un pavillon, accordé le 05/07/2006 **M. Zemskoff**, 5 impasse des Planches, édification d'une véranda, accordé le 10/07/2006 **Société Difen Mme Compargue Jacqueline**, 24 rue Charles de Gaulle, changement d'affectation, accordé le 18/07/2006 **M. et Mme Kocik Patrice**, 83 rue de Versailles, édifier un pavillon, accordé le 20/07/2006 **M. et Mme Kocik Patrice**, 83 rue de Versailles, édifier un pavillon, accordé le 20/07/2006 **Mme Buland Sophie**, 13 avenue des Bleuets, aménagement de combles, accordé le 25/07/2006 **M. et Mme Bihoreau - Squiban Nicolas et Claire**, 36 avenue Parrat, extension d'un pavillon, accordé le 25/07/2006 **M. Doucet Olivier**, rue du Bocage, construction d'un pavillon, accordé le 04/08/2006 **M. Conti Enzo SCI Dubreuil**, 11 boulevard Dubreuil, changement de destination des locaux, accordé le 22/08/2006 **M. et Mme Tostin Jean-Claude**, 62 rue de Lozère, édifier un pavillon, accordé le 29/08/2006 **M. et Mme Ganthier**, 83 rue de Versailles, édifier un pavillon, accordé le 31/08/2006 **Mme Lepeltier Marie-Pierre**, 25 route de Monthéry, construction d'un pavillon, accordé le 06/09/2006 **M. et Mme Daga**, 10 avenue de l'Espérance, édifier une véranda, accordé le 07/09/2006 **2006 M. Poirrette Raymond** 120 route de Monthéry, construction d'un pavillon, accordé le 14/09/2006 **Mme Damiao Lucio**, 10 rue Loris Junec, extension d'un pavillon, accordé le 18/09/2006 **M. et Mme Brochay Jérôme et Alexia**, 14 rue de la Troche, construction d'un pavillon, accordé le 19/09/2006 **M. et Mme Despois Stéphane**, 2 bis rue Racine, construction d'un pavillon, accordé le 27/09/2006 **M. et Mme Hutchinson**, 5 rue Louis Scocard, extension d'un pavillon, accordé le 02/10/2006 **M. Saint Bezar Bertrand**, 19 rue Marc Godard, construction d'un pavillon, accordé le 05/10/2006 **M. Mathieu Stéphane**, 62 avenue de l'Épi d'Or, édification d'une véranda, accordé le 10/10/2006 **Mlle Le Boueté Marie-Laure**, 98 avenue des Hirondelles, création d'une terrasse, accordé le 12/10/2006 **M. et Mme Ly Nam**, 18 avenue d'Orsay, construction d'un pavillon, accordé le 16/10/2006 **M. et Mme Auget Christophe**, 28 boulevard de la Terrasse, extension d'un pavillon, accordé le 17/10/2006 **Mme Duprat Georgette**, 35 rue Charles de Gaulle, édifier un pavillon, accordé le 17/10/2006 **M. Mathey Pierre** 7 bis avenue du Grand Mesnil, extension d'un pavillon, accordé le 24/10/2006 **M. et Mme Reze Dominique**, 52 bis rue de Versailles, extension d'un pavillon, accordé le 31/10/2006 **M. Vachon Bruno**, 9 rue de la Ferme, transformation d'un garage en pièce habitable, accordé le 08/11/2006.

Samedi 13 janvier

Fête des galettes françaises et portugaises

samedi 13 janvier à 20h30
Tél. : 01 60 92 58 85

Samedi 20 et dimanche 21 janvier

Tournoi de jeu de Go

de 10h30 à 17h30
Tél : 01 69 28 97 13
Mobile : 06 09 62 63 97
rawu@libertysurf.fr

Samedi 27 janvier

"Le Ring D'impro"

Combat interactif d'improvisation théâtrale,
organisé par la MJC.
À partir de 10 ans
La Bouvèche - 20h30
Tel. : 01 69 28 83 16
info@mjc.org.fr

Dimanche 4 février

Journée d'amitié au profit des enfants Marocains de la région de Znaga

de 13h à 20h
Salle Jacques Tati
Tél. : 06 62 02 29 05

Samedi 10 février

Dictée d'Orsay

Tout public le samedi 10 février
Inscriptions jusqu'au lundi 29 janvier
Tél. : 01 60 92 80 36
culture@mairie-orsay.fr



Dimanche 11 février

"Lire et chanter contre l'oubli"

Soutien à Amnesty International
Auditorium Jacque Tati
Tel. : 01 60 10 20 17

Mercredi 14 février

Spectacle jeune public

Réservations :
MJC Jacques Tati
Tél. : 01 69 28 83 16
info@mjc.org.fr

Du lundi 5 au dimanche 18 mars

Le Printemps des Poètes "Lettera amorasa"

Tel. : 01 60 92 81 70

Du lundi 19 au samedi 24 mars

3^{ème} Fête de l'Internet à Orsay "Le web participatif"

Ateliers de 18h à 20h
Tél. : 01 60 92 58 85
jeunesse@mairie-orsay.fr



Samedi 24 mars

Carnaval !

Préparez vos déguisements !
Bruno Coupé en concert
vous présente un drôle d'anibal.
Tél. : 01 60 92 58 85
jeunesse@mairie-orsay.fr



Du mardi 27 mars au jeudi 5 avril

Exposition municipale d'arts plastiques

Vernissage le 27 mars à 18h30
Thème "Rouge"
La Bouvèche
Tél. : 01 60 92 80 36